

LE JOURNAL - MAGAZINE DES ETUDIANTS



de l'Université de Moncton

*Kicki*

VOL. 26, NO. 5

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE LIAISONS

AVRIL 1968



**ATTENTION**

**L'ADMINISTRATION  
VOUS REGARDE**

(VOIR PHOTOS COUVERTURE PAGE 4)

# EDITORIAL

## Une administration Enterrée!

Se référant aux derniers différends qui se sont succédés sur le Campus Universitaire, soit la grève des Étudiants en particulier, on se doit de contester, voire même désapprouver nettement l'attitude prise par l'Administration face à ses responsabilités. Une clarification de la situation s'impose et la cause véritable de tous ces litiges doit être divulguée.

La grève des étudiants, due à une hausse subite — presto des frais de scolarité, ne peut qu'amener une insatisfaction générale si l'on se base sur les résultats obtenus. Les étudiants réclament une baisse des frais; après quoi éventuellement, ils favoriseraient le gel des frais de scolarité. On ne peut certes blâmer les étudiants dans leur démarche pour une telle cause; mais que fait l'Administration pour alléger le fardeau financier de la gent étudiante? Ceci nous amène donc à dire: quelle est l'utilité de l'Administration de l'Université?

L'administration a comme rôle primordial, dans ce contexte-ci, de faire pression auprès du gouvernement en tant que représentant des droits et intérêts des étudiants. A-t-elle véritablement joué son rôle? J'en doute fort. La majorité des étudiants protestaient et se prononçaient contre cette hausse. Le problème s'avérait donc plus grave que ne le pensaient Messieurs les administrateurs. Par conséquent,

ceci prouve indubitablement qu'une faiblesse émane des cadres administratifs.

Ne prenant point conscience des problèmes d'une majorité, la dite administration a agi aveuglement et pitoyablement à l'égard d'une masse unitaire et consciente. Ceci laisse forcément planer des doutes aux yeux des étudiants quant à la compétence de l'Administration. Quantité d'étudiants se prêtent à dire que l'Administration n'a pas utilisé le moyen le plus efficace de persuasion face au gouvernement. On peut supposer qu'elle ait été influencée par de belles promesses que lui aurait proposées son semblable. A vrai dire, il est difficile de l'affirmer mais non de le soupçonner. Chose certaine, son attitude laisse entrevoir qu'elle préférerait livrer un combat aux étudiants plutôt qu'au gouvernement. Ceci s'explique très facilement et se conçoit assez aisément. Si l'administration réussit à vaincre les étudiants (en l'occurrence faire accepter l'augmentation des frais de scolarité), elle ne crée aucun désaccord et n'entrave point les relations futures avec le gouvernement: ce qui lui permet d'améliorer sa position financière auprès des politiciens de Fredericton. Mais, pensons-y bien. Elle rehausse son prestige envers le gouvernement au détriment de la population étudiante actuelle et non future. Ce sont donc les étudiants présents

qui en souffrent.

L'administration s'en tire donc sans aucune difficulté car il est plus facile dans sa position d'exiger une telle hausse. Mais, là encore où l'administration manque de tact et de bon sens, c'est du point de vue académique. Les étudiants défendent leurs droits (c'est la démocratie) et l'administration les étouffe avec une série de tests une semaine après le conflit, ce qui est intolérable et révoltant.

De plus, la même administration contraint les étudiants à un rattrapage de 5 jours. Cette dictature, si l'on peut dire, vote ce processus d'une manière louche sans le consentement total des étudiants. Les étudiants exercent leur liberté et on les prive en quelque sorte. On cherche finalement à envenimer et à éteindre le mouvement déjà si bien amorcé. Il est malheureux que l'administration emploie cette force pour soumettre toute une population étudiante, ce qui constitue une revanche à une prise de position démocratique. Si l'administration n'est pas apte à choisir les moments propices pour la bonne cause et la réussite des étudiants, qu'elle s'avoue impotente et démissionne pour faire place à de nouvelles compétences. Il est préférable d'abdiquer avant d'être renversé.

André Lavoie  
Rédacteur en chef.

## Message de l'Insecte

### Publications

Depuis le mois de février, l'Insecte s'est tu, et peut-être que plusieurs auraient aimé que la bibite fut morte, une fois pour toute. Malheureusement, tel n'est pas le cas (and we are very sorry about it).

Mais l'Insecte n'est pas resté inactif pour autant. Il a le plaisir d'annoncer aux étudiants que le journal a maintenant un tirage de 7000 numéros. Il s'agit donc d'un précédent dans l'histoire du journal étudiant. Quelque 5000 numéros ont été adressés aux francophones à travers la province. Un autre 500 sera envoyé aux universités du Canada, à tous les médias d'informations, ainsi qu'en France.

### Journal magazine

L'Insecte introduit la forme journal - magazine. Expliquons tout d'abord la signification que nous donnons aux deux termes: le journal est plutôt informatif, et tente, en autant qu'il est possible, de faire connaître des événements sans émettre d'opinions subjectives sur ceux-ci; le magazine, par contre, émet des réflexions et des commentaires sur l'actualité ou sur des événements passés. L'Insecte présente les deux genres dans un journal-magazine.

### Opinions du lecteur

L'Insecte favorise en plus la participation étudiante au journal. Elle a donc dédié une partie de ces pages aux "opinions du lecteur", qui devient ainsi la partie représentative du journal (ref. "opinions du lecteur": "Pour un journal représentatif"

p. 5, col. 1). Nous espérons que plusieurs individus prendront l'initiative de nous faire parvenir leurs impressions sur le journal-magazine comme tel, sur des articles en particulier, ou sur tout autre sujet qui les intéresse. Il serait préférable que les dites lettres ne dépassent pas un maximum de 200 mots.

### Le public lecteur

L'Insecte est aussi intéressé à recevoir les impressions des lecteurs extérieurs de l'Université, puisque nous publions dans la province. Si quelqu'un veut nous écrire, il doit s'adresser à:

L'Insecte,  
Journal-magazine  
des étudiants de l'U. de M.  
Moncton, N.-B.

### Présentation

En plus de ces changements, l'Insecte tente une réforme dans sa présentation: mise en page, photographie, etc.

### Zones en danger

Cette fois-ci, l'Insecte vole particulièrement bas sur le Campus universitaire. Les espions puces ont visité tous les milieux: l'administration, les professeurs, les étudiants, et même la SNA et le gouvernement. Ils en sont revenus les oreilles rouges; l'Insecte a le plaisir de vous présenter les commentaires de ce long et parfois décourageant voyage. Nous espérons que ces modifications sauront vous plaire et que les articles ne vous traumatiseront pas trop.

Michel Blanchard,  
Directeur.

# BONJOUR

## LA COLONNE DE GAUCHE

### Et c'est suspendu...

Les étudiants de l'Université de Moncton ont fait la grève pendant dix jours pour obtenir le gel des frais de scolarité à leur niveau actuel; mais leur action n'a pas porté fruit. POURQUOI?

Les raisons sont nombreuses et il est nécessaire de jeter la pierre à qui de droit sans peur de frustrer les "gens en place". Selon nous, les quatre corps suivants peuvent être jugés coupables de diverses accusations: l'A.E.U.M., l'administration de l'Université, la Commission sur le financement de l'éducation supérieure et le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'A.E.U.M. a, en déclarant la grève, commis une erreur tactique: tous les étudiants — de gauche, de droite et de centre — étaient d'avis que la grève devait servir comme dernier moyen de revendication. Mais, en effet, la grève fut le premier. Nous pouvons être accusés d'expérience mais non de stupidité car plusieurs personnes de l'ex-

térieure ont été surprises par le haut degré d'efficacité de l'organisation interne de la grève. Notre erreur tactique fut de ne pas avoir rencontré le gouvernement provincial et les autres groupes concernés avant la grève, soit entre le 12 janvier et le 9 février. Nous avons fait le premier pas logique un peu trop tard.

Ce qui est le plus frustrant dans toute la question de la grève est la position de l'administration. Nous pouvons l'accuser d'incompétence et de "politicaillerie". Elle s'est servie des étudiants en leur enfonçant dans le crâne que l'Université avait besoin d'un budget de rattrapage, etc. Les étudiants et les professeurs rencontrent le gouvernement et lui soumettent les recommandations que l'administration avait formulées. Avant la grève, certains membres du corps administratif avaient dit, devant plus de sept cents étudiants, qu'ils avaient rencontré le gouvernement, liché les bottes du Premier Ministre, pleuré devant le Cabinet, et grincé les dents devant la Commission sur le financement de l'éducation supérieure, sans obtenir de résultats positifs. Lors de notre deux-

ième rencontre avec le Cabinet, on nous apprit que l'administration avait seulement présenté son mémoire, relatif aux besoins financiers de l'U. de M., deux jours après celui des étudiants. Ce que les étudiants et les professeurs réussirent à faire en dix jours, les personnages illustres de notre charmante administration réussirent à peine à le faire en six mois. Face à une telle situation, situation dans laquelle les deux corps "inférieurs" ont pris les responsabilités du corps "supérieur", nous ne pouvons faire autre que de qualifier le corps administratif, dans son entier, comme faisant preuve d'incompétence flagrante et étant retardataire (i.e.: remettre à demain ce qu'on aurait dû faire hier). Si ces personnes-là ne veulent pas administrer l'Université, qu'ils la livrent aux étudiants et aux professeurs qui sauront protéger ses intérêts.

Après la rencontre froide — aucune allusion à la température — entre les étudiants et M. O'Sullivan, la Commission sur le financement de l'éducation supérieure a bien voulu étudier les mémoires présentés et nous faire cadeau d'un autre mémoire. Quel bel échange, quel Potlatch! Nous reprochons à la Commission de fermer les yeux face au problème spécial et spécifique de l'Université de

Moncton. Tout va bien dans le meilleur des mondes! Nous pouvons accuser les deux représentants de l'Université de Moncton, le Dr Brian Newbold et le Dr Léon Richard, d'avoir trahi la cause de l'Université qu'ils représentaient au sein de la Commission, en signant un rapport qui refusait catégoriquement de voir notre problème. Il faut sans doute les remercier d'avoir si bien fait prévaloir nos revendications... Ce qui est le plus flagrant est que le Dr Richard, qui est aussi le Président de la Société Nationale des Acadiens — protectrice des droits des Acadiens — laquelle SNA nous avait appuyé ouvertement pour un gel des frais de scolarité, appuie la réfutation de ce principe. En somme, son geste fut une "castration" totale et complète de la prise de position de la SNA (il faudra encore attendre un autre dix ans avant qu'elle ose se prononcer aussi drastiquement).

Le gouvernement provincial, ce têtard bâtarde, s'assoit, regarde et attend que des fonctionnaires anglophones disent qu'il faut accorder un budget de rattrapage à une université française. Le gouvernement provincial refuse de considérer qu'il y a des disparités économiques au N.-B. et que les francophones sont frappés plus durement que les

anglophones. Et puis, "on n'a pas d'argent!", nous disent-ils. Ces individus semblent oublier une jolie petite somme qui, pour des raisons purement politiques, s'en va à un petit "couvent" de la côte nord. Lorsque vous voulez vous faire élire, l'argent ne manque pourtant pas mais, lorsque vous avez à voir à la survie d'une université qui dessert près de 40% de la population, le fric manque. Quelle coïncidence! Lors de notre rencontre avec vous, les messieurs du Cabinet, vous nous avez donné l'impression de ne pas encore avoir entendu parler de nos revendications, quoique les journaux de Moncton, de la province, voire même du Canada en parlaient depuis plus d'une semaine. Nous vous disons qu'elle vaut mieux être "à sec" que non-informés! Notre rencontre avec vous ne fut qu'une tempête dans un verre de scotch...

En guise de conclusion, nous rappelons à tous les groupes concernés que la grève n'est pas encore terminée mais qu'elle n'est que suspendue. Elle pourrait peut-être reprendre lors de l'entrée en septembre prochain afin de montrer au gouvernement que nous sommes d'autant plus "beaux et intelligents" qu'il le prétend.

Ronald J. Cormier,

# GRAND CONCOURS

## L'Insecte lance un grand concours avec plusieurs magnifiques prix:

POUR GAGNER CES INTERESSANTS PRIX, IL SUFFIT DE RÉPONDRE À CETTE SIMPLE QUESTION: EN MOINS DE 10 MOTS, DITES À QUOI SERT LA S.N.A.! VEUILLEZ RÉPONDRE AVANT LE 22 AVRIL 1968.

LA CHANCE DE VOTRE VIE!!!

N.B. — Les membres de l'Administration de l'U. de M. et de la S.N.A., ainsi que leur famille ne sont pas éligibles à ce Grand Concours.

### 1er PRIX

Un dîner pour vous et madame, gracieuseté de MERSER-FOOL Limité. Le menu sera des plus variés.

Entrée: jus de pomme sûr.

Introduction à la soupe: une délicieuse soupe à la viande "MAYOR JONES SPECIAL".

Plat de résistance: Un autre spécial: le "SPARKPLUG SPECIAL". Ce plat comprendra une côtelette d'agneau, garnie d'une sauce à la viande de cheval. (remarque qu'il y a beaucoup de viande sur le menu)

Comme "grosse légume": . . . la patate à l'Administration — et pourquoi pas! Pour ceux qui ont l'estomac particulièrement fragile, attention! MERSER-FOOL offre les services d'un concasseur, gracieuseté de "Moncton Stone Crusher".

Liquide: Un verre d'eau au lait.

Pour le dessert: Un oignon à la mayonnaise.

Le digestif, comme on doit s'y attendre après de telles délices gastronomiques, consistera en un verre de "parafine" pour équilibrer les brûlements d'estomac.

### 2ième PRIX

Un voyage en France pour 4 personnes. . . mâles si possible. Le tout se fera en secret, comme il se doit. L'envolée se fera à bord d'un magnifique jet de la compagnie S.N.A.: Switch to the North Airline — la traduction française est impossible. Pour plus de renseignements, consulter l'agence de voyage Acadia Bye-Bye.

### 3ième PRIX

Un pèlerinage à l'Université de Moncton. Venez vous recueillir sur les lieux de la grande grève de février 1968. Venez visiter les bureaux administratifs où 1,200 étudiants furent trahis pendant 2 semaines. Le pèlerinage se clôturera par un party à Frédéricton sous la grande tente de vos ministres provinciaux. Vous pourrez alors assister à un spectacle de "clowns" complètement improvisé. Un spectacle sans précédent.

### PRIX DE CONSOLATION

Une semaine de cours de rattrapage; invitation spéciale aux membres de l'Administration qui n'ont pas encore de doctorat.

## Des professeurs se prononcent sur l'administration de l'U. de M.

Depuis quelque temps, et plus particulièrement ces derniers temps, un climat de méfiance règne sur le Campus. Cet état de choses fait suite à l'insatisfaction des étudiants dans leurs revendications lors de la dernière grève. L'Université est constituée de trois organes principaux: l'administration, les professeurs et les étudiants. L'un des trois corps, l'administration, adopte une attitude pour le moins suspecte. Les deux autres parties en cause essaient de dépister le jeu que nous offre cette administration. Les étudiants attendent et regardent sans cracher; de l'autre côté, les professeurs attendent eux aussi mais cherchent par quel que moyen que ce soit, une libération. Les contrats apparaissent et on remarque quelques disparités soudaines et inattendues. L'administration a dit: "le sort en est jeté".

Lors d'une enquête menée récemment auprès de 45 professeurs de l'Université, 27% des questionnés se prononcèrent radicalement contre la politique de l'administration actuelle, 19% étaient favorables à la démission des autorités en place, tandis que le reste manifestait une certaine antipathie. L'enquête effectuée le fut dans la plus grande discrétion professionnelle. L'Insecte procéda à une interrogation auprès des professeurs de différentes facultés pour obtenir un résultat plus valable. L'enquête fut secrète et individuelle.

La majorité des professeurs reconnaissent certains droits à l'administration, mais condamnaient la politique anti-démocratique de cette dernière. Sur plusieurs points administratifs, les professeurs s'opposaient assez nettement. Un grand nombre de professeurs qualifiaient l'administration de girouette au vent, ceci étant dû à l'amateurisme de ses membres. Ex.: le budget. On vote une augmentation pour l'an prochain supposons (\$80,000). Pour prouver notre avancé, elle divise les \$80,000 entre les professeurs au lieu de se référer au nombre de professeurs, et ainsi, établir un pourcentage d'augmentation. C'est une preuve très évidente d'amateurisme tentant, mais ne réussissant guère. Pour sortir de cette impasse, elle demande une justification aux professeurs.

Les professeurs s'inquiétaient du fait que les étudiants avaient attaché une très grande importance à la moustache du recteur au cours de la récente grève. Ce qui laissait présager que le recteur n'était pas à la hauteur de la situation, sinon l'attitude n'aurait pas été la même.

Ensuite, les interrogations se concentrèrent sur le sénat académique. Là non plus, les déclarations n'étaient pas très élogieuses. Tout d'abord, beaucoup d'entre eux ne comprenaient pas la multitude de projets à l'endroit de facultés non existantes (biologie marine, génie maritime) quand on sait la difficulté occasionnée pour boucler le budget des facultés en opération. Prenons comme exemple la faculté de Commerce: Elle entend donner le M.B.A. l'an prochain. Aucun professeur ne possède ce titre; il faudra donc engager des professeurs pour enseigner à nos professeurs. Donc, l'Université donnera dorénavant des diplômes non seulement à ses étudiants mais à ses professeurs. Pourquoi pas se voter des doctorats! Cependant, un minimum d'au moins un gouverneur se montrant intelligent et déclarait que l'Université ne pouvait donner des diplômes à ses propres professeurs.

Certains professeurs affirmaient qu'un manque de diriger émanait des cadres opérationnels du Sénat académique. Ce dernier va voter une motion pour refuser ce qu'il a voté à la dernière réunion. Ceci dépasse les bornes du manque de dirigisme. On fait des prodiges d'équilibre pour ne rien dire, ne rien faire. On se justifie en disant qu'il est préférable de ne pas en faire. Chaque professeur a sa propre idée; donc 100 professeurs — 100 idées.

Dans la poursuite de notre enquête, d'autres professeurs nous firent remarquer quelques lacunes décelées aux structures mêmes de l'administration. Par exemple, la nomination au lieu de l'élection des doyens. Dans les autres universités, les doyens sont élus par les professeurs. D'après les statuts de l'Université,

supposons l'article 3 qui se lit à peu près comme suit: "L'Université de Moncton est une université d'inspiration essentiellement catholique;" ce qui implique l'illégalité de ce qui va contre. On peut y relever aussi de cette constitution: "L'Université de Moncton est une université de culture française mais fonctionnellement bilingue;" "le recteur nomme: le recteur, le vice-recteur, etc. . ." Donc, le recteur sortant nomme le recteur entrant; ce qui clarifie la nomination du recteur actuel!

Les professeurs n'avaient complètement l'existence de trois corps à l'Université; le seul corps était l'administration. De plus, on fit la remarque suivante: le secrétaire général détient tous les pouvoirs, c'est-à-dire, que tout passe par les mains de celui-ci. Plusieurs admettaient le manque de politesse de l'administration à leur égard. Certains ordres devaient être formulés d'une façon plus discrète. Par exemple: "vous devrez faire ceci ou cela," sans consultation. Formule à conseiller: "Voudriez-vous que". . . En somme, les professeurs ne sont pas des "chiens". Également, sur les cartes des professeurs, on peut lire: "membres du personnel"; des ouvriers quoi! Pas plus. En outre, ils qualifiaient l'Université d'entreprise privée, c'est-à-dire gérée comme une compagnie ordinaire. Seule l'administration parle et les autres doivent se plier aux exigences qu'elles soient. Ils déplorait une telle situation du fait que les professeurs, formant un groupe d'intellectuels, se devaient de participer aux décisions qui les concernent. Un grand nombre soulignait l'absence de plusieurs doyens aux réunions des professeurs. L'absence également de plusieurs professeurs montrait un désintéressement total face aux problèmes académiques.

Enfin, les professeurs déploraient le système anarchique de l'administration. Bon nombre supposaient qu'elle était "bouche" ou "de mauvaise foi." Dans les deux cas, on ne voyait plus la raison d'être de cette anarchie.

P.S. Nous remercions les espions-puces pour leur tra-

## CONTRATS DES PROFESSEURS

Après une recherche rapide, les espions-puces en sont arrivés à découvrir des faits intéressants pour certains professeurs. . . Voici ce que nous avons déniché dans les contrats signés par tous les professeurs au mois de mars l'an dernier:

"A. — Dispositions générales

Art. 4 — Le présent contrat expirera. . . le 30 juin . . . 1968. Il se renouvellera par la suite, d'année en année, à compter du 1er juillet, par tacite reconduction, à moins d'un avis écrit de part ou d'autre donné (sic) "avant le 1er avril"."

Des rumeurs circulaient à l'effet que plusieurs professeurs n'auraient pas reçu leur contrat. Que ceux-ci ne s'enveniment pas. Les contrats ont été émis à partir du 2 avril, ce qui signifie que tous ceux qui n'ont pas reçu de lettre de congédiement avant le 1er avril, sont automatiquement réengagés.

Par contre, si l'Article 4 n'est pas valide cette année, tous les contrats deviennent NULS et les professeurs n'ont aucune obligation envers l'Université. Prenons comme exemple la partie C du contrat: "Engagements du professeur". Dans cette clause du contrat, l'article 12(C) stipule que les professeurs doivent corriger les examens des matières enseignées. Si la partie A — Art. 4 n'est pas valide — ce qui rendrait le contrat en son entier comme n'étant pas légal — on peut sous-entendre que les professeurs ne sont pas obligés de corriger les examens. . .

Ou encore, qu'un avocat pourrait, en temps et lieu, compromettre drôlement l'Administration.

Merci,  
L'INSECTE

## PROFESSEURS DE L'ANNEE

La Rédaction de l'Insecte a voté à l'unanimité les cinq meilleurs professeurs de l'année: MM. A. Even, E. Sajous, J. Dumas, G. McGowan et F. Jimenez Perez. Si l'équipe a pris cette initiative, c'est qu'elle veut remercier publiquement les gens dévoués à l'enseignement, que l'administration ne peut même pas reconnaître secrètement.

Il va sans dire que notre choix pourrait être considéré comme arbitraire; mais nous espérons avoir été assez justes dans notre choix. Il nous a suffi de remarquer l'animation et l'initiative que leur présence produit sur le Campus. En plus, ces cinq personnages, et non nos quatre "bozos" en voyage aux Champs Élysées, sont tous connus à l'Université, ce qui prouve leur participation aux activités qui concernent toute l'Université. Il va sans dire que d'autres professeurs ont également manifesté le même esprit de collaboration, mais il serait extrêmement difficile pour nous de mentionner tous les noms.

Nous proposons à l'administration quelques échantillons de vocabulaire: "Merci", "vous faites bien votre travail", "nous allons améliorer vos conditions de travail". Ces quelques phrases pourraient être adressées à plusieurs professeurs voués à la bonne cause de l'Université.

Autre conseil à l'administration; au lieu de dire: "faites ceci!" ou "faites cela!" aux professeurs, ne serait-il pas préférable de dire: "Voudriez-vous faire ceci", ou, si vous le préférez, "serait-il possible de faire cela". C'est sur ces petits conseils que l'Insecte vous laisse le bonjour et vous dit: "Soyez poli!"

L'INSECTE

vail accompli dans la bonne marche de notre enquête auprès de l'administration et du Sénat académique. Leur participation nous a

permis d'obtenir certains détails très intéressants. . .

André Lavoie,  
Rédacteur en chef



## Photos Couverture

Mlle Odette Lapointe est née le 27 juillet 1947, à Boston, U.S.A. Elle vint au Canada à l'âge de 12 ans et compléta ses études secondaires au Collège Notre-Dame d'Acadie avant de s'inscrire à l'U. de M., en 1965. Elle étudie présentement en troisième année des Arts. Mentionnons qu'elle est première de classe depuis plusieurs années.

34", 23", 36", les yeux verts, elle mesure 5'2"; l'intelligence et la beauté se rencontrent...



M. Charles Spencer Chaplin est né en 1887, à Brixton, en Angleterre. Après de longues recherches, l'Insecte a retrouvé un document révélateur: "Charlie Chaplin", dans sa jeunesse, aurait voulu devenir recteur. Malheureusement, il n'avait pas réussi à s'introduire dans la S.M.A. - Société Malade des Acajars; en plus, et ceci est très malheureux, son beau-frère ne devint pas premier ministre de sa province. Il devint donc acteur. Il a créé le type de Charlot, personnage ridicule et émouvant, en butte aux cruautés d'une société brutale.

### UN GREVISTE NIAISEUX

## CHANCE EGALE POUR TOUS!

La grève des étudiants n'a pas eu de résultat concret.

Pis encore, le gouvernement refuse de reconnaître la disparité économique — ça veut dire que les francophones sont plus pauvres que les anglophones — et l'inégalité sociale — ça veut dire que les francophones ont moins de chance dans la vie, parce qu'ils sont dominés par les anglophones — qui existent entre les deux groupes ethniques de la province du Nouveau-Brunswick (les Anglais et les Français). Est-ce que nous avons un gouvernement au service de seulement 60% de la population? Le programme d'opportunité et de chance égale de Ti-Louis, c'est donc pour les Anglais seulement? (Mon doux Seigneur!)

Il me semble que les étudiants réclamaient avant tout des octrois financiers additionnels — ça veut dire plus d'argent — du gouvernement provincial, vu que l'Université de Moncton n'existe que depuis cinq ans, alors que les autres Universités du Nouveau-Brunswick existent depuis au moins cinquante ans. Depuis leurs fondations, ces universités ont bénéficié de l'aide financière du gouvernement, aussi bien pour leur construction que pour leur administration. Remarquons que ce sont des Universités de langue anglaise.

Maintenant, quoi de plus juste que d'en faire autant pour l'Université de Moncton, qui ne fait que naître et qui accuse un retard de cinquante ans (les Niaiseux). Mais peut-être que mon affirmation de tantôt était juste: Chance égale pour tous, les Anglais.

Cependant, il ne faudrait pas faire des affirmations gratuites — dire la vérité — de peur d'empiéter sur les droits de nos grands hommes politiques, honorables et responsables — on ne voudrait pas donner des remords de conscience à nos chères "grosses poches" qui se

graisissent la patte à Fredericton. Cependant, j'expérimente des doutes quant à la responsabilité de nos soi-disants représentants au gouvernement. Ça veut dire que je me demande si on se "foute" de nous, les français, là-bas à Fredericton. Je souhaiterais que quelqu'un m'apporte des explications, informations ou justifications au sujet de l'attitude du gouvernement. Y a-t-il quelqu'un qui sait ce qui se passe dans les coulisses gouvernementales, à part du patronage et du taponnage???

Eusèbe L'Assimilé

### Nous ne prenons pas les présences des professeurs...

... Et c'est peut-être là une des raisons qui coïncide avec la mentalité académique de l'Université, produisant une absence presque totale de la part des professeurs et du personnel de notre campus à la galerie d'art. Il semble qu'il faut leur envoyer une invitation toute spéciale pour espérer les voir faire le tour des œuvres avec une certaine attitude insouciance, pour ne pas dire ignorante. Un nombre très limité de nos "professionnels" se rendent assez régulièrement à la galerie; pour ceux-ci, je m'excuse. Mais les autres, tous les autres, faites-nous le plaisir et faites-vous un devoir de faire acte de présence de temps à autre.

Il est magnifique d'y voir des étudiants, des parents et leurs enfants, et les vieillards; pourquoi viennent-ils? Par souci de culture ou par pure curiosité; si vous ne connaissez pas la première de ces deux raisons, de ces deux poussées intellectuelles, reconnaissez au moins la deuxième.

## La Révolution noire

Jeudi soir dernier, le 4 avril, le pasteur américain de la non-violence, le Dr Martin Luther King, succombait au coup de feu provenant de l'arme d'un bigot blanc à Memphis, au Tennessee. L'assassinat du Dr King a provoqué des émeutes dans toutes les parties des USA malgré les propos du Président Johnson demandant aux Noirs américains de suivre et l'exemple et la philosophie du défunt quant à la poursuite de leurs droits collectifs et individuels. Les émeutes se poursuivent malgré tout, et à Washington un couvre-feu fut imposé afin de réduire au minimum les dangers d'une véritable révolution.

La mort du Dr King s'avère, sur le plan de la libération de 22 millions de Noirs, comme le coup fatal au mouvement de la non-violence. Les mouvements révolutionnaires, inspirés par H. Rap Brown et Stokely Carmichael, seront dorénavant les mouvements qui poursuivront les buts du Dr King malgré que celui-ci n'ait la valeur de la force et de la violence pour l'obtention de la liberté des Noirs.

Comme le disait le Dr King, un homme qui n'est pas prêt à mourir pour la cause qu'il défend n'est pas un homme. La Révolution Noire au USA débutera d'une manière sanglante si les Noirs veulent être considérés comme des personnes humaines égales aux Blancs. Le sang est malheureusement le moyen le plus convaincant de tous les arguments en faveur de la liberté. Dans l'état actuel des choses, la seule manière d'empêcher la Révolution Noire sera la liquidation d'au moins vingt-cinq pour cent de la population noire américaine par les armes.

Vive la Révolution Noire aux USA; vive la liberté qui surviendra seulement par la révolution!

Ronald Cormier.

La galerie est ouverte, pour la mille et unième fois, tous les jours de 2 à 4 p.m., et le mercredi soir de 7 à 9 p.m.

La prochaine ouverture sera mercredi soir le 17 avril, où vous aurez la chance de goûter la peinture et la sculpture d'aujourd'hui. De grâce, venez-y!

André Thériault

# OPINIONS DU LECTEUR

## Pour un journal représentatif

M. le rédacteur,

Si le journalisme étudiant n'a jamais connu beaucoup d'ampleur à l'Université de Moncton, je pense que c'est dû en partie aux structures de l'équipe ou plutôt à l'absence de structuration au sein de l'équipe. L'équipe peut trop souvent se ramener au directeur, au rédacteur-en-chef et à quelques reporters qui font seuls tout le travail, ce qui risque de donner au journal une tangente, puisque l'équipe fait bloc et partage trop souvent les mêmes idées lorsqu'elle ne prend pas toutes ses idées du seul directeur. Or, si l'on maintient que le journal se classe parmi les services aux étudiants (un montant de deux dollars est quand même déduit de notre cotisation à l'A.E.U.M.), ce journal se doit de représenter toute la population étudiante, aussi bien ceux de gauche et de droite que ceux du centre.

Pour palier à l'impasse de la représentativité qui, lors du retour des quatre Acadiens de leur voyage en France, tenait tellement à cœur les défenseurs du peuple, j'entrevois deux possibilités. La première, c'est que le journal devienne financièrement indépendant de l'A.E.U.M. et alors un petit groupe d'individus pourra tamiser l'information et ne sélectionner que ce qui tend à prouver ou à appuyer une certaine façon de percevoir. Établir une politique plus ou moins étroite en ce sens qu'elle rétrécira son champ d'information (ne s'intéressant qu'aux événements ou aux opinions de gauche en oubliant le centre) deviendra possible. Le journal pourrait même ne refléter l'opinion que d'un individu satellisant autour de lui une équipe, puisqu'il puiserait ses fonds dans la vente, la publicité, les subventions, etc. On connaît de tels journaux: (l'indépendance du R.I.N., les jeunesse musicales). Mais alors, se présente l'inconvénient qu'on n'a plus le droit

de prétendre représenter qu'un sous-groupe de la communauté universitaire. Ce seul sous-groupe est engagé.

Pendant, est-ce vraiment ce qu'il advient dans le cas précis de notre journal étudiant? Lorsque le journal émet des critiques ou tranche telle ou telle question, les gens s'en prennent-ils au sous-groupe (la formation de gauche) ou à la communauté tout entière? L'équipe du journal reçoit-elle seule l'approbation ou la désapprobation ou bien n'est-ce pas plutôt sur la communauté tout entière que retombe le blâme? Est-ce la communauté étudiante qui doit répondre du journal ou n'est-ce pas plutôt le journal qui doit se sentir engagé envers les étudiants? D'autre part, la population étudiante peut-elle et doit-elle permettre à une petite clique (pour ne pas dire patente) de se cacher derrière les étudiants pour propager des opinions en soi louables, mais non représentatives de la majorité?

J'admire ceux qui ont le courage de défendre leurs opinions avec autant d'habileté que de persévérance; cependant, je préférerais les voir assez sûrs d'eux-mêmes et assez honnêtes pour sortir du couvert que leur présente la population étudiante et pour se lancer dans un journal de gauche autonome.

Si toutefois le journal continue de tirer ses fonds de l'A.E.U.M., il doit avoir une responsabilité envers la communauté universitaire tout entière, tant envers ceux des extrêmes qu'envers ceux du centre. Si 20% des étudiants tendent vers la gauche, 12% vers la droite et 68% vers le centre, le journal allouera 20% de son espace à ceux de la gauche, 12% à ceux de la droite et le reste à ceux du centre. Alors, on pourra parler de représentativité et de conscience professionnelle. Cependant, ceci demande une recru-

descence d'intérêt de la part des personnes en cause: les étudiants. L'équipe ne peut plus se permettre de se satelliser autour d'un directeur-dictateur, elle doit s'étendre et se diversifier selon la distribution des tendances de la communauté.

Pour déterminer ces tendances, je propose qu'au prochain scrutin pour la direction du journal, qu'en plus des noms des candidats apparaissent aussi et séparément des noms des candidats, les termes de gauche, droite et centre avec une brève définition des politiques de chacun. Cela pourrait nous permettre de mieux évaluer les tendances que le vote pour l'homme, car en l'homme on peut voir l'administrateur, les tendances, la personnalité, la prestance etc., et l'on ne vote pas nécessairement pour les idées d'un individu, mais pour ses capacités de directeur. Dans un tel cas, le directeur recevrait le mandat précis de représenter la population et de répartir son équipe et l'espace de son journal selon les tendances.

La grande difficulté dans l'organisation de l'équipe, c'est d'intéresser suffisamment de personnel. Ceux des extrêmes sont motivés par le seul fait de la nécessité qu'ils éprouvent de s'entendre parler et de dépen-ser leur agressivité par le canal de l'écrit. Quant à ceux du centre, les moins émotifs et qui pourraient peut-être le mieux juger des situations, ils préfèrent trop souvent ne pas se prononcer et l'on retombe dans le cercle vicieux que seuls les extrémistes (statistiquement) veulent s'affirmer. Un moyen d'éviter l'écueil serait peut-être de choisir un directeur qui veillera à faire écrire des articles selon la répartition des tendances de la population étudiante.

Donald Poirier  
Psycho. I

# THEATRE

## M. Saraiva recherche-t-il le bien des étudiants ou sa gloire personnelle?

M. le rédacteur:

En écrivant cet article, je sais que M. Saraiva, directeur du département de théâtre à l'Université de Moncton, me considérera comme un traître et que je me verrai, comme d'autres étudiants, privé d'une façon ou d'une autre de faire du théâtre tant qu'il en sera le directeur. Néanmoins, même si je dois en souffrir, je dénonce ouvertement une des injustices dont souffrent en silence, tous les étudiants de l'Université. Celle que je raconte s'est déroulée ces jours derniers:

Une étudiante aux Arts à l'Université, Anna Girouard, en collaboration avec d'autres étudiants a eu le courage et l'initiative de monter un spectacle de variétés. Anna est également un ancien membre de la troupe de théâtre. Elle en a parlé à maintes reprises et depuis longtemps à M. Saraiva, et il était convenu de présenter le spectacle au théâtre-studio à 80 Church. Elle fixe la date au samedi 23 mars 1968. Le théâtre-studio est libre de toute activité le samedi soir. Elle fait imprimer à un coût onéreux, les billets avec la dite date et lieu et prépare une campagne publicitaire pendant la semaine précédant le spectacle. Or, justement pendant cette semaine là, M. Saraiva, sans doute obsédé à l'idée qu'elle pouvait faire un bon spectacle (ou meilleur), sans que lui y ait participé, change son fusil d'épaule.

Au cours d'une réunion le jeudi 14 mars dernier chez Athen's Grill, après la représentation de la pièce *Flamino* et où y assistaient plusieurs membres de la troupe et moi-même, il ridiculisa du mieux qu'il put Anna Girouard. Je cite ici quelques mots comme "folle", "stupide", etc., qu'il employa généreusement, sans doute pour se justifier de sa position. Il donne ensuite comme raison pour lui refuser la salle à 80 Church, qu'il s'en va présenter son spectacle "One Man Show" à Shédiac le vendredi 22 mars. Pour ce faire, il apporte avec lui tous les projecteurs et l'équipement sonore du théâtre-studio. Ce qui veut dire que, si Anna Girouard avait fait quand même son spectacle au théâtre-studio, elle aurait dû le faire sans son et sans lumière.

Elle a donc, docilement modifié tous les billets à la main et fait de nouveaux arrangements

avec le N.D.A. qui lui, heureusement, est plus favorable aux étudiants. Elle a même obtenu la collaboration du théâtre anglais "Stage Door 56" du Moncton High-School qui lui a gracieusement prêté un meuble nécessaire à la réalisation de son spectacle. Ce spectacle, ne l'oublions pas, a été réalisé, composé et produit par des étudiants de l'Université de Moncton.

Comme l'équipement du théâtre-studio situé à 80 rue Church appartient à l'Université, et non pas à M. Saraiva qui s'en sert pour sa gloire et son bénéfice personnel dans ses tournées de "One Man Show", je ne conçois vraiment pas que l'Université en prive les étudiants pour satisfaire les ambitions d'un homme. Il y a si peu d'initiative de la part des étudiants dans ce domaine qu'il ne faudrait pas les étouffer dès le début! Si M. Saraiva veut se faire une renommée nationale, voire même mondiale, qu'il ne se serve pas des étudiants comme tremplin! C'est une pièce écrite et présentée par des étudiants de l'Université de Moncton qui possède un des théâtres les mieux équipés au Nouveau-Brunswick... et ces étudiants sont obligés d'aller mendier une salle au N.D.A. parce que Monsieur Saraiva s'en va faire le beau à Shédiac.

L'Administration de l'Université n'en savait probablement rien; mais il serait bon, pour encourager les autres étudiants à en faire autant, qu'elle invite ce groupe d'élite à présenter leur spectacle à 80 Church pour les étudiants de l'Université. J'ai d'ailleurs ouï dire par des autorités compétentes que le spectacle en question était une réussite. J'espère, du moins, que l'administration contrôle le théâtre. Il faudrait également que des priorités soient établies et maintenues: le bien des étudiants d'abord, le bien de M. Saraiva ensuite. Ce Monsieur n'est tout de même pas un dieu, que je sache! Même s'il semble le prétendre!

Il se défendra probablement de faire ces tournées de "One Man Show" en disant que c'est pour la plus grande gloire de l'Université de Moncton... Une belle farce! J'ai moi-même participé à l'une de ces tournées, une semaine avant les examens de Noël. Il n'a même pas prononcé une seule fois le mot "université" pendant toute la tournée et les affiches publicitaires ne parlent que de Luiz Saraiva. De plus, je trouve dommage d'avoir un tel personnage dans nos cadres. Cela risque de donner une mauvaise impression des gens d'outre-mer très compétents et que je trouve en général très sympathiques. Ceci n'est que la goutte qui fait déborder le verre.

Gilles St-Arnaud.  
Étudiant en art dramatique.  
Commerce I

## LE HIBOU ETAIT DANS LA SALLE

M. le rédacteur,

Petite soirée au théâtre de poche de N.D.A. Petite en prétentions. Le public n'est pas venu grâce aux pancartes — qu'on a omis de prévoir. Ce ne sont que des amis, qui paient en applaudissements avant même d'avoir vu ou entendu. Trop gêné, sans doute quand la farce s'alourdit en une rigolade du genre boy-scout (le gâteau). Trop bon public dont la bonhomie n'a pas su inspirer à l'interprète de Mozart le trac nécessaire.

Mais voici que l'oeil, jusqu' alors amusé, se captive pour les figurines d'un timbre-poste. Le plateau de N.D.A. s'agrandit soudain sous une loupe attentive: le regard ébloui par une neige devenue chanson, Jeannette chante. D'une main frénétique, Gérard élance son trio sans perdre sur son visage la souriante douceur du mouton. Joan Beach, on s'étonne qu'elle

ne succombe pas sous une guitare plus volumineuse qu'elle. On la verrait volontiers dans une protestsong.

Mon souvenir s'amuse à composer un disque d'amateur, un modeste 45 tours:

### Côté Pile

Page 1 **Les Visages de l'hiver** de Jeannette Landry accompagnée au piano par Raymond Le-Blanc.

Page 2 **How do you hang on to a Dream** de Joan Beach avec Bernice Cormier.

### Côté Face

Page 1 **Jesus met the woman** harmonisé par le trio de Gérard, Louise et Lévi.

Reste une dernière page. Demanderai-je à Jeannette une deuxième chanson? Retiendrais-je le savoureux ("Bonjour, ché-

ril") lancé par Françoise Bourchard, qui lui valut le prix d'interprétation de *Monsieur L'Envers*, pièce écrite par Bernice Cormier.

J'illustrerai la pochette de mon disque avec une figure des quatre danseuses interprétant "Night Train" de Floyd Cramer. De l'autre côté, je ferai figurer les personnages drôlatiques de *Monsieur L'Envers*. Une place de choix pour la silhouette désuète de Nathalie.

Anna, Bernice, Louise... et tous vos compagnons, je vous invite à imaginer un nouveau "timbre" de ce style, suppression faite des bavures. Ne vous hâtez pas cependant de viser à la réalisation de grands tableaux intimidants dont, bien souvent, seul le cadre vaut de l'or.

Le Hibou.  
Jean Péronet  
Professeur

# OPINION DU LECTEUR — THEATRE

## M. Luiz Saraiva, un animateur de Théâtre ou un cabotin ?

M. le rédacteur,

Le verbe facile, de la poudre à jeter aux yeux, de la matière humaine bien maléable et un public peu accoutumé au théâtre et bien patient par dessus le marché (le peuple acadien): voilà tout ce qu'il faut pour constituer une situation idéale pour un opportuniste.

Reprenons le problème à sa source et voyons ce qu'on a fait du département de théâtre de l'Université de Moncton.

Un individu arrive "de loin": c'est un "lauréat du Théâtre des Nations" de Paris (ma chère!). Son spectacle est prêt, le texte est à point, la mise en scène aussi. Voici un résumé de l'action.

Il a voyagé depuis quelques mois à travers le Canada, a observé et "a compris" la situation du théâtre chez nous. A partir de là, il élabore un programme d'enseignement du théâtre à trois niveaux: théâtre d'enfants, théâtre de jeunes et théâtre d'adultes. Muni de ce magnifique programme "sur papier", et de quelques heures de "One man Show" qu'il distribue un peu partout à qui veut bien voir un "Mime International", il se présente à l'Université de Moncton pour proposer "son plan". L'idée d'avoir à l'Université un des premiers départements de théâtre au Canada (pour une fois que l'UM sera la première en quelque chose) aveugle la direction de l'Université et celle-ci endosse les projets de l'homme sans autre garantie.

Il y a deux manières principales de vérifier l'efficacité d'un département. L'une est d'aller voir ce qui s'y passe et y participer. A ce sujet, si nous nous

référons aux témoignages reçus, il n'y a pas de quoi sauter en l'air. N'ayant toutefois pas vécu cette expérience, nous laisserons à ceux qui l'on fait le soin de l'expliquer.

L'autre consiste à en voir le résultat: les spectacles. Nous en avons vu quelques-uns et c'en est déprimant.

Première constatation: on n'essaie pas de réaliser une saison théâtrale complète avec une troupe constituée d'étudiants; c'est ce qu'on a fait et qu'on a raté l'an dernier en présentant au moins six spectacles. (Quant vous n'auriez participé qu'à une pièce de théâtre dans votre vie, vous seriez en mesure d'affirmer avec nous que c'est beaucoup trop.) Des comédiens qui n'avaient jamais eu de formation sérieuse, qui pour la plupart, en étaient à leurs premières expériences de la scène et qui se voyaient soumis à la double responsabilité de répéter une pièce l'après-midi et d'en jouer une autre le soir-même; voilà une situation qui les empêchait de se concentrer sur l'une ou sur l'autre. Or, l'un des principaux éléments de la formation théâtrale est la CONCENTRATION: Pouvoir arriver à comprendre et à vivre UN personnage, UNE situation, UN texte; en somme, UN jeu. M. Saraiva doit savoir cela. Il voulait monter six pièces, il en a monté six. Qu'importe si la formation de l'étudiant dut en souffrir, qu'importe si l'attente du public dut aboutir à une déception (malheureusement souvent dissimulée).

On pourra nous montrer toutes les bonnes critiques que l'on voudra, il n'en restera pas moins

que "l'auberge des morts subites" était une mauvaise pièce, qu'elle était mal jouée et mal mise en scène; que "La corde" (O'Neil) n'était pas une pièce à faire monter par des étudiants, ce qui constituait une erreur de jugement dans le choix de la pièce, doublée d'erreurs flagrantes dans la mise en scène. Je ne ferai qu'une remarque à ce sujet: ce genre de théâtre, dont le texte est plein de brutalité et d'intensité dramatique, a besoin de respirer et de permettre au spectateur de saisir les temps forts; or l'action se déroulait comme une conversation de "vieilles filles", sans logique, sans respiration, sans pause, sans silence. M. Saraiva, "Mime International" ne saurait-il pas harmoniser le silence et la parole?

Ceci nous amène à faire une constatation générale sur le choix des pièces. M. Saraiva n'a presque jamais monté de spectacles adaptés aux comédiens dont il disposait et au public à qui il s'adressait. Sous prétexte de faire du théâtre intéressant, il choisit des pièces qu'il considère pour adultes avec de jeunes comédiens qu'il veut considérer comme chevronnés. Alors que la "Commedia del Arte" ou le "boulevard" s'imposent dans le contexte actuel de l'université et de la population francophone, alors qu'il dispose de comédiens jeunes, souples, capables de se mouvoir, de jouer sur la scène des pièces qui se rapprochent plus de leurs possibilités (nous disons "se rapprochent", car nous savons bien que la "Commedia del Arte" est "en soi" aussi difficile à jouer qu'une tragédie grecque), M. Saraiva persiste à présenter ce qu'il veut être du Grand Théâtre

comme FLAMINEO et, dans ce dernier cas, il pousse même l'audace jusqu'à exclure les étudiants des rôles importants, ces étudiants qu'il a charge de former. Il y substitue des professeurs "qui parlent bien" et dans le rôle principal, "son AUGUSTE PERSONNE".

Dans l'Évangéline du 16 mars dernier, on pouvait lire une critique d'Alain Gheerbrant dont je retiendrai deux passages assez significatifs. D'abord cette constatation stéréotypée que l'on relit à chaque représentation du... (nous n'osons dire Théâtre) de Saraiva, comme pour ne pas vouloir regarder la réalité en face, ne décourager personne et ne pas passer pour quelqu'un qui cherche à tout détruire:

"Mais dans l'ensemble, bravo. Tout cela est très bon, et laisse présager un avenir brillant. L'affaire que je n'ai vue qu'hier soir, était belle et bonne, et bien réglée."

On remarque bien le refus d'entrer dans les détails. On y constate une allusion à un avenir brillant: pour l'instant, après trois années du "régne" Saraiva, ce n'est donc pas brillant. Enfin, on qualifie le tout "d'affaire"; peut-être le mot dépasse-t-il ici la pensée de M. Gheerbrant, mais pourquoi ne pas avoir employé le mot "représentation", "spectacle", "pièce". Probablement ne voyait-on pas là une "affaire" digne de l'appellation "Théâtre". Quelques lignes plus bas, on peut lire ce qui devait être le véritable sentiment qui animait le spectateur:

"Le retour en soi-même, cela manquait parfois. Des paroles,

simplement des paroles, trop souvent. Et de la part d'un peu tout le monde." C'est ce qu'on pouvait lire à la suite des éloges faits à l'égard des Saraiva et Pommepey. La distribution comptait 15 autres comédiens, 15 personnes qui ont passé pour des imbéciles parce qu'elles n'étaient pas capables de "tenir leur rôle". 15 membres de la troupe qui n'ont très probablement rien eu à dire quant au choix de la pièce et qui ont été réduits à regarder leur directeur partager ses énergies entre la direction de la pièce (ce qui était important "pour eux") et sa participation active comme comédien principal. A voir le résultat, il est évident qu'il s'est préoccupé beaucoup plus de "son personnage" que de son rôle d'animateur de théâtre auprès de la jeunesse.

Qu'attend l'Université pour prendre le théâtre au sérieux!!! Alors elle n'aura pas un sou à dépenser, il n'y aura qu'un homme à remplacer. Depuis trois ans, le département de théâtre n'a fait que demander de l'argent, monter des pièces (\$3,000.00 pour FLAMINEO) et constater les démissions en bloc à la fin de l'année de ceux qui avaient fait la bêtise de s'y inscrire.

Si on veut un département de théâtre dont on dira: "A Moncton, vous pouvez trouver un excellent département de théâtre", il y faut un maître. Il faudra aussi le bien payer, mais il ne dépensera pas \$3,000.00 pour un spectacle qui n'apportera strictement rien, ni aux étudiants, ni au public. Il fera passer la FORMATION avant le SPECTACLE.

Jacques Tremblay

## CHORALE CHORALE

M. le rédacteur,

Ceux qui voyagent souvent se sanctifient rarement.

Ces quelques lignes reproduisent assez fidèlement le visage caché de la Chorale de l'U. de Moncton.

C'est en effet la stricte vérité que les gars de Chorale voyagent d'une manière assez assidue en tout temps et en toute saison. Mais par contre, c'est qu'ils trouvent quand-même un moyen de se sanctifier à leur façon par leur travail, leur volonté bien déterminée et par l'éclat de leur vibrante jeunesse.

Je me pose cependant deux questions. Est-ce que ces gars qui travaillent de quatre à cinq heures régulièrement, reçoivent une considération qui en vaille la peine de la part des Étudiants?

N'attache-t-on pas un peu

trop d'importance à M. Saraiva, et je dis bien M. Luiz Saraiva et son "one-man show" qui consiste à tenir ses quelques petits acteurs dans l'ombre?

Il serait peut-être bon en passant, qu'il envisage l'art de voyager afin de se sanctifier!... Il aurait pu se rendre à Bathurst pour un début...

Tout ceci ne serait cependant pas sans porter ses fruits, puisqu'il n'y a rien de telle que la sanctification pour promouvoir l'esprit selon nos moyens spirituels.

Sans vouloir m'égaler plus dans le domaine théâtral, je pense qu'il serait grandement temps de prendre conscience qu'il existe aussi une Chorale à l'U. de M.; M. Neil Michaud, c.s.c., en est le directeur.

Pour vous prouver que la Chorale existe bien, ceux qui en font partie entreprennent à la

fin du semestre, une tournée à travers le Canada, organisée par M. Léonce Boudreau.

En effet, ils séjourneront à des endroits tels que Québec, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Montréal où ils participeront à la réouverture de l'Expo. Ils visiteront aussi 30 autres endroits bien connus.

Ah oui, j'oubliais, de vous avertir: La Chorale ne donne pas seulement un "one-man show", mais la participation quasi-totale de tous les gars y est essentielle...

Cette tournée sera subventionnée par des organismes et des individus qui ont déjà entendu parler de la Chorale de l'U. de M. Notamment, le Conseil des Arts du Canada, les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, ainsi que plusieurs industriels et hommes d'affaires canadiens.

En outre, la chorale possède un p'tit quelque chose: Il s'agit d'une chorale-surprise, une chorale qui se veut de plus en plus dans le vent. C'est pourquoi quelques petites surprises subtiles vous seront dévoilées bientôt.

Puisque nous sommes mieux connus et plus encouragés à l'extérieur de la région, espérons que les gars ne nous en voudront pas même s'ils reçoivent un accueil supérieur à l'extérieur que celui que vous leur avez manifesté lors de leur dernier concert au Moncton High School.

Je ne serais pas le moins surpris du monde, de voir plus d'étudiants de l'U. de M., dans l'auditoire au concert que nous donnerons à Vancouver, qu'à celui que nous avons donné à Moncton. Bravo! car c'est un signe que les étudiants sont très

fiers de leur chorale, si on est prêt à se déranger pour aller les applaudir à l'autre bout du pays.

En terminant, je suis convaincu qu'un grand nombre d'étudiants souhaitent quand-même aux représentants de l'Université à l'extérieur, une très belle tournée à travers le Canada. Je suis sûr qu'ils ne manqueraient surtout pas de saluer les Anglophones de l'Ouest du pays pour nous, et pour les étudiants à tendance séparatiste, ils ne manqueraient certainement pas leurs grincements de dents. Car quoi, il faut bien plaie à tout le monde!

Espérons que ce voyage en perspective saura leur procurer une sanctification bien méritée.

Réjean Losier  
Arts II  
Membre de la chorale

# CONFERENCES — CONFERENCES — CONFERENCES

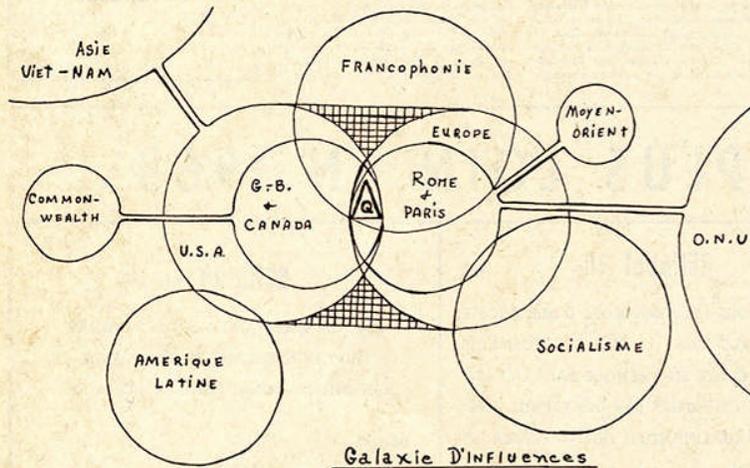
## Québec dans le monde: Mythe ou réalité?

Lors de la fin de semaine du 1er mars se déroulait à l'Université de Montréal le 21e congrès annuel du Club des Relations Internationales (C.R.I.). Nous y étions invités.

Comme vous pouvez le supposer, ce Congrès tourna autour du problème québécois. Il ne faut pas vous imaginer que nous ayons assisté à une réunion de franc-maçons-séparatistes, loin de là! La question fut prise sous un angle purement objectif et nous avons même été surpris de l'absence de fanatismes nationalistes dans ce milieu... qui est pourtant universitaire et québécois. Non... on a été très lucide, on a très bien cerné le problème, examinant la question sur toutes ses facettes. Pas de préjugés, pas de parti-pris. Les membres du C.R.I. montréalais réalisent que le séparatisme québécois n'est pas une partie de plaisir. Ils ne sont pas séparatistes d'emblée, ils voient les problèmes qui se poseraient "si"... C'est réfléchi, leur affaire, c'est mûri, quoi. On pense avant d'agir. Il est vrai qu'en général les membres du Club sont les aînés de l'Université... c'est pourquoi, il faut faire attention de ne pas généraliser.

Le premier conférencier invité fut M. Jacques Yvan Morin. Son exposé peut se résumer ainsi: GALAXIES D'INFLUENCES

Voici une manière graphique



de représenter la position du Québec dans le monde, et les zones qui ont influencé son passé, son présent et influenceront peut-être son devenir.

La journée du samedi, 2 mars, débuta par un Atelier Socio-Economique ayant comme invités MM. Robert Bourassa, à tendances pro-séparatistes, et Otto Thur, adepte du fédéralisme: "Si l'indépendance se fait, elle se fera de la droite. Car on ne veut pas une baisse trop forte du niveau de vie." En résumé, selon lui, l'indépendance ne se fera jamais.

L'après-midi nous mit en présence de MM. Gérard Bergeron et François Aquin député, à l'occasion d'un Atelier Politique et Culturel. Une critique: M. Bergeron, étant très indépendantiste, semble oublier par le fait même la francophonie canadienne à l'extérieur du Québec. En parlant des Canadiens-Français, on ne parle que des Québécois. M. Aquin, pour répondre au but de la Conférence, nous a démontré un point de vue légèrement opposé.

Le Congrès se clôtura par un Banquet au Sheraton Mont-

Royal. M. Cadieux fut le dernier conférencier invité. En tant que député fédéral, son sujet porta surtout sur le statu-quo: "Le Québec, son rôle international à l'intérieur de la confédération". L'accueil que les délégués de l'U. de Moncton y ont reçu, fut très chaleureux. On a fait des pieds et des mains pour nous plaire... Des types très sympathiques, les membres du C.R.I.; sous l'égide de M. Nicolas Matt, en quelque sorte le parrain du Club, nous nous sommes sentis très à l'aise.

L'occasion nous a été donnée d'établir de nombreux contacts intéressants tels que les conférenciers, le maire suppléant de la ville de Montréal, et des membres des Ambassades américaine et française, en plus de plusieurs journalistes et d'une entrevue à la radio.

Tous se sont montrés particulièrement intéressés à tout ce qui s'est passé à Moncton récemment: la grève, la tête de lard, le voyage des 4 Acadiens... Comme preuve de cet intérêt, l'attaché à l'Ambassade française mentionna un cours d'histoire de l'Acadie dans certaines écoles françaises. Pour le moment, paraît-il, le comble du snobisme serait de se promener un exemplaire de l'Évangéline sous le bras (au quartier latin à Paris)...

De l'enthousiasme des délégués résultera la formation possible d'un Club du C.R.I. à l'Université de Moncton.

Cécyle Chevrier  
Samuel Arseneault

## ROGER SAVOIE

Le 5 février dernier, M. Roger Savoie de Montréal donnait une conférence à la Boîte à Chanson, Chez Lerontin. Le journal "L'Insecte" permettait une telle rencontre. Le but de sa visite était d'éclairer les gens de Moncton à propos des déclarations qu'il avait formulées auparavant à une émission télédiffusée à Radio-Canada.

M. Savoie, interrogé par M. Jacques Keable au cours de cette émission, lança des affirmations qui se devaient d'être expliquées à la population. Le programme en question "Tirez au clair" présentait les quatre Acadiens, déportés en France pour recueillir les miettes de pain du général de Gaulle. Un public, composé d'étudiants, de professeurs et d'autres personnalités de marque, avait été convoqué pour interroger les délégués et connaître les projets de la France envers l'Acadie.

M. Savoie, ancien professeur à l'Université de Moncton, intitula son exposé: "Un peuple improvisé". Une multitude d'étudiants et de professeurs s'étaient rendus à la Boîte à Chanson pour applaudir leur ancien ami. Le conférencier toucha à peu près tous les points importants et prodigua quelques conseils au peuple acadien pour sortir de l'emprise des autorités en place. Il déplorait le manque de

compréhension et l'inacceptation des idées nouvelles à Moncton. Il ajoutait que le climat de Moncton était défavorable à la réflexion des intellectuels. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'il avait quitté lui-même la région. Il faisait remarquer les pressions exercées par un certain groupe, associé dans une firme très prospère au N.-B.: "La Patente". C'est alors que l'assistance au nombre de 350 répondit par de chaleureux applaudissements. M. Savoie termina en dévoilant les erreurs commises dans le passé par ce groupe de bourgeois et invitait tous les Acadiens à réagir fermement contre toute tentative d'exploitation occasionnée par cette aristocratie. Il encouragea les personnes ayant déjà amorcé un mouvement de libération et les avertit de se méfier de cette soi-disante élite. Enfin, disant-il, seule la population connaît ses problèmes et peut les régler.

André Lavoie

## LE FRERE UN TEL

Vendredi le 29 mars, l'École de Psycho-Education recevait la visite du Directeur de l'Enseignement Supérieur du Québec, M. J.-P. Desbiens, alias "le Frère Untel". Le conférencier acquiesça ainsi à leur demande formulée par le Conseil de la faculté de Psycho-Education. Le but principal de cette rencontre était de renseigner les étudiants sur la formation des maîtres.

M. Desbiens débuta par un bref exposé général de la structure d'une éventuelle réforme scolaire au Québec. Il traça en quelques lignes l'organigramme du Ministère de l'Éducation du Québec. Le Frère Untel, bien connu par son oeuvre magistrale "Les Insolences du Frère Untel", poursuivit en divulguant les principales sources d'inspiration de la réforme scolaire tout en y ajoutant les problèmes posés par une révolution culturelle si radicale. Par la suite, le conférencier donna les plus importantes subdivisions occasionnées par la complexité des cours. Tout en traitant du problème de la réforme scolaire, il révéla la conséquence que pouvait entraîner un tel changement:

- la polyvalence (qui est une conséquence de la volonté de scolariser l'ensemble d'une population).
- Il fit ensuite remarquer que le Québec avait choisi la polyvalence institutionnelle: offrir sur un même campus l'ensemble des disciplines qui permettent de se perfectionner le plus possible et

d'en arriver à une véritable formation. Il fit ensuite l'historique des systèmes d'éducation que le Québec avait connus dans le passé et les réformes proposées pour le futur. Il établit les différences existantes entre les systèmes francophone et anglophone. Il continua en traitant d'un sujet très important: "la formation des maîtres". En règle générale, dit-il, l'étudiant entre à l'École Normale, après une 11e année, pour un cours de 2 ans (Brevet B) et 4 ans (Brevet A). Ou, il peut, après avoir terminé ses deux ans de collégial, poursuivre un cours de 3 ans pour obtenir une licence (1er degré universitaire).

- Il termina en donnant les principaux problèmes actuels défavorisant l'application de cette réforme:
- Manque de ressources financières;
- Manque de ressources humaines;
- Nécessité et difficulté d'obtenir l'agrément de toute la population pour une réforme si radicale.

André Lavoie

## PIERRE BOURGault

M. Pierre Bourgault, chef du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, était de passage parmi nous récemment.

Le 29 février, il donnait une conférence au N.D.A., étant donné que l'administration de l'Université refusait l'accès sur le Campus au chef indépendantiste. Plusieurs locaux (la Rotonde, R.21 ou le théâtre-studio 80 rue Church) étaient disponibles mais l'administration craignait que les étudiants réagissent après la conférence de M. Bourgault (il leur aurait dit la vérité). L'attitude de l'administration était incompréhensible puisque l'invitation avait été faite par le Club

Politique de l'U. de M. Plusieurs universités demandent M. Bourgault et ne réussissent pas à l'obtenir. Ici, l'occasion se présente et l'administration se montre tout simplement "bornée". Ceci s'explique très bien, du fait que M. Bourgault avait ridiculisé l'an dernier certains membres de cette dite administration au cours d'une émission radiophonique.

M. Bourgault, en homme bien convaincu qu'il est, élabora les principaux points de son programme et établit quelques com-

paraisons entre la population francophone du Québec et de l'Acadie, en ce qui concerne la marche à suivre pour faire valoir un véritable mouvement indépendantiste. Entre autre, il ajoutait: "Les Acadiens doivent se débarrasser de leurs vieilles organisations s'ils veulent acquérir des droits égaux." C'est ainsi qu'ils pourraient tenter un regroupement de la force collective. Par contre, il affirmait qu'un groupe important d'Acadiens n'étaient pas préparés à s'engager dans un tel mouvement. M. Bourgault fit l'historique de son parti en montrant l'évolution et l'ampleur qu'il avait pris depuis le début. Le politicien sou-

haitait la prise du pouvoir d'un tel gouvernement au Québec, celui-ci agirait comme groupe de pression pour aider les Acadiens; il les aiderait également en forçant le gouvernement du N.-B. d'accorder plus d'aide aux universités francophones.

Au cours de son voyage, M. Bourgault espérait rencontrer les quatre Acadiens qui s'étaient rendus en France mais ceux-ci refusèrent de le rencontrer par peur d'un combat politique.

En conclusion, M. Bourgault formula les causes de notre infériorité économique:

- la conquête des Plaines d'Abraham (nous ne possédons plus rien, nous avons été remplacés);

- la discrimination à Ottawa (Fredericton) depuis 100 ans (Ces gens-là ne défendent pas des droits, ils défendent des privilèges acquis lors de la conquête);
  - la lâcheté collective des francophones.
  - Il termina en divulguant les diverses solutions qui pourraient amener éventuellement une égalité économique:
  - Utilisation maximum de la force collective;
  - Pouvoir d'achat et de concurrence
- Enfin, selon lui, l'indépendance n'était pas une solution mais un instrument.

André Lavoie

## Et Patati et Patata

L'Insecte salue l'apparition (j'allais dire miraculeuse) d'une compétition journalistique sur le Campus. En effet, l'Escaouette, journal informatif de l'Administration, vient nous éclairer au sujet des activités à l'Université. L'Insecte ne peut que féliciter une telle initiative, car jusqu'à date, nous avons été tenus dans le noir quant aux activités de l'Administration.

Cependant, nous remarquons dès la deuxième édition de l'Escaouette, un certain manque d'originalité; ex: "l'Éditorial". Le Directeur a fait emprunt d'une phrase déjà vieille dans les milieux étudiants, lorsqu'il parle des dites activités: "Mais il doit certainement y en avoir." Cependant, nous excusons cet emprunt; d'autant plus que l'ensemble du journal nous prouve que l'équipe en est à ses premières ébauches et manque peut-être d'expérience. . .

L'INSECTE s'empresse donc, d'applaudir chaleureusement l'Administration pour ce projet méritoire, admirable. . . le premier quoi! Malgré les déficiences actuelles, nous sommes convaincus que l'Escaouette fera ses preuves et saura faire valoir auprès de nous les laborieux efforts de nos vaillants administrateurs. Le Directeur nous l'a d'ailleurs promis: "Il est fort possible que dans un avenir rapproché 'l'Escaouette' adopte une formule plus intéressante." Excellente idée, M. le Directeur! Et si par malheur, vous auriez des difficultés techniques, informatives, ou autres, l'Insecte vous offre gratuitement une aide et une collaboration entières et dévouées.

Toujours votre humble serviteur,

L'Insecte

## RUMEURS

Rumeurs vérifiées: M. Frédéric Arsenault, professeur à l'Université de Moncton et secrétaire de la S.N.A. et de l'A.A.E. aurait été démis de ses fonctions dans ces deux derniers postes. Mentionnons qu'il fut le premier Canadien-Français à devenir président des étudiants de l'Université d'Oxford en Angleterre.

M. Arsenault serait remplacé par un homme beaucoup plus compétant. . . M. Euclide Daigle, "un des quatre Bozos." M. Arsenault travaillerait aux relations extérieures des deux associations mentionnées plus haut.

Selon les dernières informations de l'Insecte, M. Réno Desjardins, c.s.c., aurait été nommé Vice-recteur académique; M. Maurice Chamard, c.s.c., deviendrait doyen de la faculté des Arts.

## RUMEURS

Rumeur vérifiable: une secrétaire, travaillant à l'U. de Moncton, aurait été "interrogée" dans un bureau de l'administration par un ou plusieurs membres des "gros têtes" de l'université. La secrétaire se serait mise à pleurer, secouée qu'elle était d'être ainsi apostrophée; étrange coïncidence, elle supportait le syndicat des ouvriers. . . ????

On pourrait se poser des questions sur l'honnêteté de certaines "gros têtes" vis-à-vis de la Loi sur les Relations Ouvrières. . .

## RUMEURS

Rumeur presque officielle: l'administration tirerait les ficelles pour tenter de boycotter la formation d'un syndicat. . .

Ainsi, d'un air tout à fait pur et naïf, elle propose un syndicat-maison, c'est-à-dire, une union où la direction est placée entre les mains d'un fonctionnaire au service de l'administration. Dans les milieux avertis, on désigne une telle popotte d'association TA TA TA: le "flirt" entre l'administration et les ouvriers.

ÊTES-VOUS EN FAVEUR DE FAIRE

PARTIE D'UNE ASSOCIATION DES  
EMPLOYÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

NOM .....

ADRESSE .....

## REPRODUCTION

Les espions-puces de l'Insecte ont réussi à mettre la main sur une carte dont vous voyez une reproduction. Si l'on se fie à de nombreux commentaires, il s'agit en effet d'une carte de membre du syndicat-maison (Company's Union) que l'administration tente d'instaurer pour contrecarrer la formation d'une union parmi les ouvriers. Toujours selon les renseignements recueillis, ces dites cartes seraient distribuées avec l'aide de l'administration par des ouvriers antipathiques à la formation d'un syndicat; on mentionnait l'imprimeur de l'Université, ainsi que la plupart des contremaîtres.

HELLO — GOODBYE

## RENAULT VA PLUS LOIN EN 1968

RENAULT 8	RENAULT 10	RENAULT 16
CONCEPTION INTELLIGENTE BRILLANTE MÉCANIQUE. C'EST LA VOITURE "JOIE DE VIVRE" LA PLUS ÉCONOMIQUE	POSSÈDE TOUS LES AVANTAGES D'UNE GROSSE VOITURE PLUS UNE : ELLE EST COMPACTE (PREMIÈRE CLASSE EN AMÉRIQUE DANS LA CATÉ- GORIE DES CYLINDRÉES PAR DES EXPERTS AMÉ- RICAINS: MAGAZINE ROAD TEST — FÉVRIER '67 ET AVRIL '68)	"LA PLUS EXCEPTIONNELLE DES VOITURES" (JURY INDÉPENDANT RÉUNI EN SUÈDE, JURY INTERNATIONAL RÉUNI EN HOLLANDE).
1818.00	1998.00	DELUXE 2498.00

### INVITATION SPECIALE AUX GRADUES 1967-1968

VENEZ CHERCHER VOTRE RENAULT 1968 ET DEBOURSEZ SEULEMENT 25.00 PAR MOIS D'ICI LE PREMIER AOUT 1968.

#### GRADUES DE L'AN PROCHAIN

RÉSERVEZ MAINTENANT VOTRE RENAULT SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE POUR SEPTEMBRE '68. VOUS NE REMBOURSEZ QUE 25.00 PAR MOIS PENDANT VOTRE DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDE.

LA RENAULT 1968: VOTRE VOITURE  
FABRIQUÉE ET VENDUE AU CANADA, PAR DES  
CANADIENS, POUR DES CANADIENS.

#### 650 MT ROAD

Ouvert du lundi au samedi inclusivement  
8 hrs A. M. à 10 hrs P. M.

TEL. 382-9997 — 382-8436 — 382-2215

# Le portrait d'un vieillard ?

Avant de donner mes impressions sur le "francophone des Maritimes", ou sur celui qu'on nomme "Acadien", je voudrais préciser que je donne mes opinions en tant qu'Acadien vivant dans un milieu "acadien". Au cours de cet article, on parlera de deux types d'Acadiens: l'Acadien vu de "façon globale" et l'Acadien de l'Université de Moncton.

L'Acadien vu de façon globale.

Quoiqu'on puisse dire de l'Acadien, une chose est certaine, il est profondément marqué par son passé et par son histoire. En 1755, il refuse de renoncer au développement de sa personnalité propre pour se voir contraint à la déportation. Bien que l'on n'aime pas déterrer quelque chose d'aussi vieux que la déportation, il semble que ce fait ait énormément estampillé l'Acadien. Le repliement sur lui-même a manifestement été la conséquence primordiale de cet événement. Puis, lors de la Conquête, l'Acadien fut ballotté entre la France et l'Angleterre. Sa position en face de cette situation en fut une de neutralité, position qui caractérise encore l'Acadien de nos jours.

Reprenons séparément chacun des traits qu'a hérité l'Acadien de l'histoire afin de les étudier plus en détails. Parlons d'abord du repliement de ce dernier sur lui-même. Se sentant faible parce qu'il appartenait à un groupe social faible, l'Acadien a construit une coquille autour de sa personne. Au lieu d'étudier l'histoire pour mieux comprendre le présent et afin de mieux entrevoir l'avenir, l'Acadien préféra parler d'"Évangéline" et de Gabriel" et il choisit d'idéaliser son passé. Il essaya même de solutionner ses problèmes en pleurant sur son sort et en essayant ses "larmes héroïques" avec le "tricolore étoilé". L'Acadien chercha encore un refuge à ses problèmes en suivant le principe: "langue gardienne de la foi". Ce dernier lui fournit l'éducation (où l'ignorance caractérise si bien l'Acadien d'aujourd'hui). Ensuite, la "revanche des berceaux" doit ajouter son grain de sel au repliement, en plongeant l'Acadien dans une véritable aliénéation économique. On retrouve celle-ci encore de nos jours, dans les comtés les plus pauvres du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire dans les comtés à majorité francophone.

De nos jours, le repliement de l'Acadien sur lui-même se traduit par son allergie aux idées nouvelles. Cette allergie vivifie encore notre supposée élite acadienne, quoique je préfère l'appeler "patente". Ce dernier mot dénote pour moi un "établissement" ou un groupe d'individus "bourgeois" qui occupent les postes clés dans la société. Ce même groupe croit détenir le monopole de la "vérité", ce qui fait que les membres de ce groupe tentent d'écarter les individus qui ne pensent pas comme eux. Il me semble qu'en parlant d'allergie aux idées nouvelles, on ne peut trouver de meilleur exemple que l'expression du visage des "quatre délégués acadiens" pendant l'émission: "Tirez ou Clair", alors qu'on fit entendre la voix de Roger Savoie sur une bande magnéto-copie. On pourrait également parler du refus à Pierre Bourgault de donner une conférence sur le campus de l'Université de Moncton. La peur "d'aller trop loin ou d'aller trop vite et la crainte de blesser l'Anglais", témoigne fort bien de cette situation de repliement sur soi-même. Il ne faudrait pas négliger de mentionner que

l'Acadien, bourré de complexes et faisant partie de l'élite, doit, en toute conscience, chasser les mauvais esprits pour "éviter la corruption des petits Acadiens qui grandissent".

Parlons maintenant de l'attitude de neutralité qui caractérise l'Acadien. Celle-ci s'explique par l'histoire, mais aussi par une situation qui le plonge dans une aliénéation psychologique. Selon Robert Sévigny, les trois dimensions principales de l'aliénéation d'un individu par rapport à la société sont: le sentiment d'impuissance, l'absence de signification et le sentiment d'isolement. L'individu ressent surtout l'impuissance lorsqu'il ne peut pas participer activement aux décisions qui influencent sa destinée. En général, l'Acadien ne participe pas aux décisions qui le concernent, parce que, d'une part il est contrôlé économiquement par l'Anglo-Saxon et parce que, d'autre part il subit encore la domination, dans son comportement social, du clergé, qui, heureusement, perd graduellement son influence. Lors d'un récent interview avec quatre pêcheurs de Cap Pelé, j'ai recueilli cette phrase révélatrice: "On n'approuve pas ce que le curé nous dit, ni ça qui fait, mais on a peur d'aller contre lui parce qu'on ne sait pas ce qui nous arrivera". Heureusement, la situation du Cap Pelé constitue probablement une exception à la règle, mais il semble assez évident que l'Église donne encore une formation qui ne tient pas compte de la liberté individuelle de chacun. L'Église acadienne trouve encore du temps pour mettre ses protégés (les bons Acadiens) en garde contre le "fiéau de l'athéisme et du communisme". Ainsi, celle-ci produit une génération qui, en général, s'illustre par son étroitesse d'esprit.

La seconde dimension de l'aliénéation, l'absence de signification se perçoit très bien chez l'Acadien. Si on admet que celle-ci signifie "ne pas comprendre le monde dans lequel on vit", je crois que l'on peut tenir le manque d'instruction ou d'information responsable de cet état de choses, chez l'Acadien. Ce manque d'instruction provient d'abord de la discrimination dont nous sommes l'objet de la part du ministère de l'éducation. D'autre part, l'Église a endoctriné l'Acadien à accepter un "paquet de vérités", qui lui forme un cadre d'où il ne doit pas (selon l'Église) sortir. Ce manque d'instruction et d'information s'est particulièrement bien illustré lors d'une récente manifestation à Rogersville. Les manifestants, poussés par le curé, se disaient insultés parce qu'on avait placé la "faucille et le marteau" près de "l'étoile de Marie". Pourtant, j'ose dire que personne ne savait réellement ce que représente "la faucille et le marteau" ni ce que signifie le mot "communisme".

La troisième dimension de l'aliénéation psychologique se situe dans le sentiment d'isolement. Celui-ci fait preuve de force chez un individu qui a le sentiment de ne pas vraiment participer à la société ou de ne pas être intégré à un groupe social. A mon sens, le sentiment d'isolement

s'applique encore à l'Acadien car il ne se sent pas intégré à un groupe social. Il écoute un Maire Jones parler de bonne harmonie, un premier ministre louer la fraternité qui règne au Nouveau-Brunswick, la délégation acadienne parler du général De Gaulle, les Anglais nous traiter de "séparatistes" et enfin le clergé traiter les étudiants de "communistes". Devant cette situation compromettante, notre docile petit Acadien demeure encore neutre sans trop savoir qui il est et où il va. Toutefois, l'Acadien est assez intelligent pour commencer à s'apercevoir qu'aucun de ces "beaux parleurs" ose véritablement s'attaquer aux problèmes. Ajoutons que le sentiment d'isolement s'identifie souvent à l'absence d'intérêt et de participation aux associations. C'est évidemment le cas de l'Acadien mais on ne peut pas seulement jeter le blâme sur son manque d'intérêt puisqu'il sent que ces associations (la S.N.A. par exemple) sont réservées pour une "élite bourgeoise" qui refuse catégoriquement d'aller au fond des choses, de peur de perdre sa position sociale privilégiée. Bref, l'Acadien entretient en lui un profond sentiment d'isolement.

En somme, on peut dire que l'Acadien est de caractère conservateur et même de type folklorique. Cependant, l'Acadien sent le besoin de s'affirmer même si cela signifie "demeurer passif" ou "s'identifier à son dénominateur, l'Anglo-Saxon".

L'Acadien de l'Université de Moncton.

Voyons maintenant si l'Acadien de l'Université de Moncton constitue une "photo-copie du prototype que nous venons de décrire. En gros, il est impérieux de dire que l'Acadien de l'Université de Moncton forme le produit de la société qui l'a engendré. À l'exception d'une minorité réveillée et prête à passer à l'action, la masse universitaire acadienne est en général, "conservatrice". Le seul geste radical qu'a posé cette masse réside dans la grève. Au début, les étudiants se sont enthousiasmés et ils ont décidé d'entrer en grève. Peu de temps après, ils ont contemplé l'oeuvre qu'ils avaient produite sans trop s'arrêter pour penser. Après avoir regardé et médité sur les paroles sacrées de nos "licheurs", c'est-à-dire la majorité du conseil exécutif de l'A.E.U.M., ils ont décidé qu'ils avaient posé un geste trop radical et dangereux. Il fallait donc arrêter toutes ces "folies" immédiatement. C'est ce qu'ils firent et actuellement, ils retombent graduellement dans leur vieille routine pour finalement s'endormir à nouveau sur leur "billande neutralité".

En somme, la majorité des étudiants de l'Université semble avoir peur de se réveiller. On ne semble pas constater que, pour sortir d'une situation extrême, il faut quelquefois prendre des moyens extrémistes. C'est peut-être à cause de la diplomatie que nous avons obtenu certaines choses dans le passé mais que, dans notre société actuelle, la diplomatie ne suffit plus. Bref, on ne semble pas se rendre compte du rôle que l'Université a à jouer dans le milieu, c'est-à-dire de penser l'avenir du groupe social dans lequel elle se trouve, pour ensuite passer à

## RUMEUR

Venue de source non-officielle, une rumeur circule depuis le mois de décembre, à l'effet que le recteur obtiendrait un poste de juge à la cour du Nouveau-Brunswick et démissionnerait comme recteur au cours de l'été.

## Tête de porc

Le 15 février dernier au soir, plusieurs événements remarquables frappèrent la ville de Moncton, forteresse de son Honneur le maire Jones. Parmi les plus frappants, notons la visite inattendue de deux étudiants de l'Université à la résidence du maire. Le but de leur visite était de lui offrir un cadeau inoubliable (pour la circonstance une tête de cochon), fruit de leur initiative personnelle.

Au cours de cette journée et des jours précédents, plusieurs déclarations flagrantes du maire à l'égard des francophones laissaient présager un incident de cette classe. Il fallait s'attendre à une fin aussi comique que tragique. Les étudiants en avaient soupé des propos disgracieux et de l'entêtement du "grand manitou". Le bal commença la veille au soir, où son Honneur recevait une délégation étudiante à l'Hôtel de ville. Quatre délégués avaient été choisis pour transmettre au maire les désirs de la communauté francophone, c'est-à-dire, favoriser le libre échange linguistique à Moncton. Un groupe assez imposant d'étudiants appuyait les quatre délégués dans leurs revendications, par une marche organisée sur l'Hôtel de Ville. Comme on devait s'y attendre, le maire les reçut froidement et se contenta de leur prodiguer des conseils comme sait le faire un bon père de famille. Inutile de dire que les étudiants en marche criaient à qui mieux mieux pour intensifier leurs requêtes.

Mais, c'est le lendemain, soit jeudi le 15 février, que les cordes se raidirent et devaient finalement casser. Les étudiants, après l'offense injuste faite à la délégation, se devaient de réagir fermement devant cet "odieux personnage". Un seul homme manipulait toute une minorité et exerçait un pouvoir on ne peut plus dictatorial.

Avant que se déroule la scène de la présentation au maire, plusieurs activités, en guise de protestation, se tenaient à différents endroits de la ville. Notamment, au Centre paroissial de Parkton. L'équipe championne de la ville au ballon-balai pour 1967-68, (en l'occurrence l'U. de M.) devait recevoir le trophée des mains de son Honneur. Devant une foule grandissante et quelque peu agitée, le maire n'eut pas la force de présenter le trophée et s'esquiva sans que personne ne s'y en aperçut (à la manière des sauvages). Tout porte à croire que l'Université de Moncton n'aurait pas dû gagner.

Après un tel affront, les étudiants ne pouvaient quand même pas plier devant ce haut dignitaire; ils se devaient forcément d'ennuyer le maire à sa prochaine escale, l'Aréna Jean-Louis Lévesque. Les dirigeants de la ligue intermédiaire l'avaient convoqué pour la mise au jeu de la joute opposant St-John à Moncton. Mais là encore, devant l'afflux de manifestants plus nombreux et plus bruyants, le maire préféra se dissimuler dans un des couloirs de l'Aréna

pour ne pas être soumis aux huées d'un public en délire.

Le pauvre n'y voyait plus rien; il se sentait poursuivi par son ombre. On se demandait quel "asile" serait son prochain refuge. Jamais il n'avait été assujéti à une telle dégradation. Qu'est-ce que vous voulez, il ne recevait jamais d'opposition. Pour une fois, on ne professait plus la même doctrine.

La journée ne pouvait se terminer avec une telle rage au coeur. C'est ainsi que deux étudiants, voulant en finir, prirent la relève et décidèrent de rendre un dernier et ultime hommage à son Excellence. Ce dernier, ne soupçonnant aucun acte de ce genre, attendait calmement, protégé par quelques policiers, dans la quiétude du foyer.

Vers 11 heures survint le clou de la soirée. Les deux étudiants, conduits en voiture au domicile de son Honneur, lui présentèrent, avec les compliments de la maison, une tête de cochon bien dissimulée dans une majestueuse boîte de carton. L'un des deux héros tenait le colis et l'autre portait une carte sur laquelle était inscrit: "Voici un cadeau, ceci est une initiative personnelle." Se doutant de la qualité du cadeau, le maire s'empressa d'ouvrir la boîte où y était placé le trésor. Mais quel trésor! Le maire ne pouvait que maugréer devant la similitude bestiale qu'avaient tentée les deux étudiants à son égard. Le calme fit place à la colère; son titre magistral était à jamais violé. Quel déshonneur pour un premier magistrat quand on sait à qui il est lancé!

Ceci n'enlève aucunement le mérite aux deux individus qui ont montré qu'ils croyaient en leur langue. Tous les étudiants, conscients de l'importance de la langue française, doivent montrer un signe de fierté et apporter un appui aux étudiants concernés. Ceux-ci n'ont pas reculé devant le danger et se sont offerts pour faire valoir les droits linguistiques et sensibiliser la population à ce grave problème.

N'ayant du tout le sens de l'humour, le maire se montra impitoyable devant cette insulte grossière et fit incarcérer deux étudiants (une nuit). Ce qui prouve encore une fois les maladresses que peut engendrer un "bourgeois". Les étudiants ont été traduits en justice le 27 février mais leur cause fut reportée au 29 mars. Une charge criminelle est actuellement portée contre eux. Qu'on cesse d'être de se compter des peurs et qu'on soit plus intelligent.

André Lavoie  
Rédacteur en chef.

l'action. Si on veut dormir, que l'on dorme; notre groupe social deviendra une belle pièce de folklore. Si on veut se réveiller, que l'on se réveille au plus vite et que l'on passe à l'action; car

il y a amplement de travail à accomplir et une cause importante pour laquelle travailler.

BERNARD GAUVIN,

# ESSAI DE CONS

Cette ébauche de solution n'a pas la prétention d'apporter une réponse à la crise canadienne mais seulement de susciter, dans un milieu donné, une prise de position qui aidera une partie de la communauté française, vivant hors du Québec, à déterminer son plan d'action pour l'avenir.

Dans cette optique, je tenterai de mettre en lumière certains faits troublants qui mettent en péril notre identité nationale et l'existence au Canada d'une nation francophone. Je m'attarderai ensuite sur l'assimilation, cette arme qui décime les effectifs du Canada-français mais qui nous permettra, peut-être, de trouver la solution de nos problèmes grâce à l'éloquence des statistiques s'y rattachant. Par la suite, je m'appliquerai à ébaucher ce que pourrait être notre avenir national lorsque chacun des deux peuples du Canada aura réintégré son territoire national propre et entreprendra la construction d'une nouvelle union basée sur l'ÉGALITÉ véritable.

## I DES FAITS TROUBLANTS

Le système fédératif que connaît le Canada depuis mil huit cent soixante-sept n'a pas permis, à mon avis, le plein épanouissement de la nation francophone et a même contribué à en diminuer les effectifs. En effet, ce système créait de petits îlots francophones disséminés dans neuf provinces "constitutionnellement" anglophones. Les francophones du Canada ne possèdent donc les pleins pouvoirs que dans le Québec, où ils sont majoritaires. Ainsi ces deux nations, parce qu'elles sont imbriquées l'une dans l'autre (ni l'une ni l'autre ne possède un territoire national propre) mient en oeuvre des politiques qui ne favorisent (très sournoisement d'ailleurs) que la nation la plus forte. Parmi ces dangereuses politiques, il y a le bilinguisme généralisé.

Concernant cette question, nous savons tous que la langue est l'expression d'un état d'âme, d'une culture, d'une civilisation, d'une conception de la vie et qu'elle exprime une mentalité particulière. Il va donc de soi que, sous cet angle, personne ne peut se dire bilingue car, pour cela, il faudrait deux tempéraments, deux esprits, deux âmes. Nul homme n'est bilingue. Le bilinguisme parfait n'existe donc pas.

Le bilinguisme intégral est une utopie et constitue un très grave danger pour un peuple faible, minoritaire et sans défense culturelle suffisante. Le bilinguisme pratiqué au Canada met en danger, depuis longtemps, toute la civilisation française d'Amérique du Nord. Le bilinguisme utilitaire ne peut qu'être temporaire pour un peuple conquis comme le nôtre. Lorsque les francophones du Canada seront suffisamment bilingues, lorsque leur langue aura été suffisamment rongée par les anglicismes, lorsque nous déclinerons suffisamment sur les plans économique et démographique, nous cesserons d'être

L'anglais constituait la langue maternelle de 58.4% de la population et le français 28.1%; la langue maternelle dans 13.5% des cas n'était ni le français ni l'anglais.

Il y avait 2,231,172 bilingues au Canada soit 12.2% de la population de 18,238,247. Dans le Québec on trouve 1,338,878 bilingues, soit 7.4% sur 12.2% du total des bilingues canadiens. Les Néo et Anglo-Canadiens du Québec se disent bilingues dans une proportion de 26%, soit 375,841 sur 984,476 dont 608,635 unilingues anglais au Québec même!

Hors du Québec, il y a 4.8% de bilingues par rapport à la population totale du Canada. Le Québec fournit donc 60% des bilingues du Canada, y compris les groupes français unilingues. Il existe 3,486,866 unilingues français au Canada, soit 19.1% de la population. 93.4% de ces unilingues (3,354,850) se trouvent au Québec et 6.6% soit 232,016 hors du Québec, principalement dans le Nouveau-Brunswick, dans le nord de l'Ontario et dans les régions rurales. Il y a donc au Canada 2,053,480 francophones bilingues ou assimilés, soit 37% sur une population française totale de 5,540,346. Voilà pour les amateurs de statistiques!

Ces chiffres prouvent donc que le bilinguisme au Canada s'est toujours fait à "sens unique". En effet, il est bouleversant de constater que le Québec à lui seul contient 60% des bilingues du Canada et que le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario comptent, à eux trois, 87% du total des bilingues canadiens. Ceci nous laisse songer quant aux intentions des tenants du bilinguisme intégral et généralisé.

des bilingues pour devenir des unilingues anglais. Le bilinguisme aura servi à nous assimiler totalement puisqu'il n'est qu'une étape vers l'unilinguisme en faveur de la langue la plus puissante.

Voilà d'ailleurs ce qui fait écrire à M. Fernand Ouellette: "Le milieu de bilinguisme est une serre qui asphyxie même les unilingues. En fait, ce sont des facteurs extra-linguistiques qui déterminent la force et la faiblesse des langues en lutte et leur situation respective. Dans un milieu de bilinguisme, il n'y a pas de coexistence, il n'y a qu'une agression continue de la langue du groupe majoritaire. Et c'est principalement à l'échelle des structures socio-économiques que l'érosion est impitoyable. "Il faut bouffer!" La collectivité linguistique, qui économiquement et démographiquement est la plus forte, étouffe inexorablement la communauté minoritaire dans une atmosphère de "bonne entente" et de sympathie. (...) seuls le colonisateur ou le colonisé inconscient prônent la nécessité du bilinguisme!"

Mais quelle est donc la situation du bilinguisme au Canada? Voici, à ce sujet, un tableau fort éloquent: (Réf. Tableau I)

TABLEAU I  
LE BILINGUISME AU CANADA EN 1961

	Pop.	unil. Français	%	unil. Anglais	%	Bilingues	%
Québec	5,289,211	3,254,850	61.9	608,635	11.6	1,338,878	25.5
Ontario	4,236,092	92,236	1.5	5,548,776	89	493,270	8.0
Terre-Neuve	457,853	522	0.1	420,949	98.5	5,299	1.2
Ile-du-P.-E.	104,629	1,219	1.1	95,296	91	7,938	7.6
Nouvelle-E.	737,007	5,938	0.8	686,805	93	44,987	6.0
Nouveau-B.	597,936	112,054	18.0	370,922	62	113,495	19.0
Manitoba	921,486	7,954	0.8	825,995	90	48,388	5.2
Saskatchewan	925,181	3,853	0.4	865,821	93.4	40,074	4.5
Alberta	1,231,944	5,534	0.4	1,253,804	94.1	56,700	4.2
Colombie-B.	1,429,082	2,569	0.1	1,552,540	95.3	57,504	3.5
Yukon	14,428	38	0.2	13,679	93.5	625	5.6
T.N.-O.	22,978	109	0.5	13,554	60	1,614	7.0
CANADA	18,238,247	3,486,866	19.1	12,294,804	67.4	2,231,172	12.2

Nous voyons donc qu'en 1961 il y avait 225,403 personnes au Canada qui ne parlaient ni l'anglais ni le français soit 1.3%, dont 56,848 dans le Québec.

Dans un article intitulé "Le bilinguisme peut-il sauver la Confédération?", le R. P. Richard Arès, S.J., affirmait ce qui suit: "Le bilinguisme, non seulement demeure le fait d'une pe-

titie minorité et n'a réalisé aucun progrès depuis vingt ans, mais il est même en régression. La proportion des bilingues qui, en 1941, se montait à 12.8% de la population, est maintenant tombée à 12.2% et rien n'indique que cette proportion doive faire un bond vers les sommets à l'avenir!"

Le bilinguisme est en pleine régression comme l'indique le tableau suivant:

TABLEAU II  
POURCENTAGE DES BILINGUES CHEZ  
LES CANADIENS D'ORIGINE FRANÇAISE  
HORS DU QUÉBEC

	1941 %	1951 %	1961 %
Terre-Neuve	—	24.8	16.7
I.-P.-E.	64.9	46.3	41.0
Nouvelle-E.	52.1	44.3	40.9
Nouveau-B.	45.2	42.9	42.7
Ontario	60.1	56.4	52.2
Manitoba	76.2	69.0	61.7
Saskatchewan	69.4	61.4	52.5
Alberta	62.4	51.9	46.8
Colombie-B.	47.4	44.6	35.6

Et le père Arès de poursuivre: "Le plus grave cependant n'est pas cette baisse constante dans le pourcentage des bilingues chez les canadiens d'origine française: le plus grave et de beaucoup, c'est la raison qui explique cette baisse et que nous révéle encore une fois les statistiques fédérales: le fait que les Canadiens d'origine française savent proportionnellement de moins en moins le français. En d'autres termes, si le pourcentage des bilingues diminue, ce n'est pas que les canadiens français n'apprennent pas l'anglais, c'est qu'ils ne savent plus que l'anglais et qu'ils sont devenus unilingues!"

Ces anciens francophones sont maintenant assimilés au milieu anglophone. Mais comment peut-on connaître le taux approximatif d'assimilation chez les francophones du Canada?

## II L'ASSIMILATION

La voici donc cette arme mortelle qui affaiblit nos forces nationales. L'assimilation des minorités françaises du Canada prend, de jour en jour, des proportions plus alarmantes; elle gagne du terrain, les faits le prouvent. Mais quels faits me direz-vous. Cette réponse, c'est R. J. Joy qui l'apporte dans une communication présentée au 35e congrès annuel de l'Association

canadienne-française pour l'Avancement des Sciences en novembre 1967. "Notre point de départ, écrit-il, sera la définition donnée par le Bureau fédéral de la statistique au terme 'personne de langue maternelle française'. Pour fin de recensement, ceci veut dire 'quelqu'un qui a appris le français durant l'enfance et qui le comprend encore'. (...) le Bureau fédéral de la Statistique ne fait aucun

effort pour nous fournir des informations sur l'assimilation; le recensement ne demande pas la langue habituellement parlée des individus." Plus loin monsieur Joy poursuit: "En regardant plus soigneusement les instructions données aux recenseurs, on trouve que, dans le cas des enfants, ils doivent inscrire comme 'langue maternelle' ce qui est 'la langue habituelle de conversation dans la maison'".

Donc, c'est à partir du fait que "la langue attribuée aux enfants nous dévoile la langue préférée de leurs parents, la langue prioritaire à la maison" que M. Joy construit son hypothèse sur l'assimilation des francophones du Canada. Prenons, par exemple, une région géographique où il y a mille (1000) enfants (âgés de 0 à 4 ans) d'origine française mais seulement quatre cents (400) de langue maternelle française. Nous pouvons donc dire que, dans cette région, il n'y a que 40% des familles d'origine française parlant encore le français à la maison; il y a donc un taux d'assimilation de 60%.

Voici donc, d'après le recensement de 1961, un tableau montrant la population de langue maternelle française comparée à celle d'origine française (personnes âgées de 0 à 4 ans seulement):

TABLEAU III

Région	Orig. Franç.	Lge mat. franç.	Ecart
Québec	541,950	543,544	nég.
N.-B. du Nord	30,719	28,376	8%
Ontario du nord et de l'est	54,627	40,089	27%
Prov. de l'O.	43,660	14,412	67%
Atlantique	20,588	5,169	75%
Ontario du sud	40,071	8,135	80%

AVEC NOS COMPLIMENTS



## RESTAURANT MARCIL

LE RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANTS!  
POUR VOS MEILLEURS REPAS EN VILLE

Compliments de

## Central Barber Shop

208 rue St-Georges  
Moncton, N.-B.

Prop. Clarence LeBlanc

Do you want a T.V. ?

Désirez-vous une  
Télévision ?

## LOCATION-T.V. RENTALS REG'D

212 ST-GEORGES  
TEL: 855-3281



\$5.00 a week  
Special Rates For  
Longer Periods

\$5.00 par semaine  
Taux spéciaux pour  
longues périodes

L'INSECTE

# TITUTIONNEL

par Pierre Bluteau

Nous pouvons alors constater que le taux d'assimilation varie d'une région à l'autre. Ce fait a, à mon avis, une grande importance puisqu'il permet de voir où sont groupées les forces vives de la nation française du Canada.

C'est d'ailleurs à partir de ce regroupement des forces que je me permets d'ébaucher ce que pourrait être notre avenir collectif; voici donc la solution que me suggère le problème de l'assimilation.

### III UNE HYPOTHÈSE !

Si nous étudions les statistiques données plus haut (Tableau III), nous pouvons constater que les régions les plus voisines du Québec connaissent le taux d'assimilation le plus bas. Ainsi, le nord du Nouveau-Brunswick ne s'assimile qu'au taux de 8% par année; c'est donc dire que onze familles sur douze ont gardé la langue française. De même, en Ontario (nord et est—treize comtés—) où le taux est de 27%, trois familles sur quatre restent francophones; quoique les pertes y soient plus élevées qu'au Nouveau-Brunswick, ces résultats demeurent quand même très encourageants et révélateurs.

Il est tout d'abord un fait qui saute aux yeux de l'observateur objectif: c'est que la nation francophone du Canada n'est pas exclusivement québécoise. Elle déborde en effet largement les frontières du Québec et englobe plusieurs régions du nord et de l'est de l'Ontario de même que la partie nord du Nouveau-Brunswick. Nous pouvons donc constater que le "coeur" de la nation francophone du Canada est groupé en un territoire relativement homogène et facilement localisable.

Cette nation a le devoir de s'unir en un même Etat afin de préserver ses droits et de s'épanouir sans contrainte, selon ses aspirations profondes. Si elle ne prend pas cette décision, c'est la déchéance et la disparition de toute culture dont le fondement est français en Amérique du Nord.

Toutefois, il importe ici de dissiper quelques craintes quant à une certaine forme de néo-impérialisme de la part du Québec. Il ne faudrait pas voir, en effet, dans ce projet un plan visant à anéantir les distinctions, profondes dans certains cas (le Nouveau-Brunswick par exemple), qui existent entre les francophones vivant à l'extérieur du Québec et ceux du Québec. Donc, dans le cas d'une éven-

tuelle unification des forces vives du Canada-français, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de difficultés d'adaptation de la part des citoyens du nord et de l'est de l'Ontario, déjà unis historiquement aux Québécois. Toutefois, il faut étudier avec lucidité le cas des francophones du Nouveau-Brunswick.

En effet, le peuple acadien doit conserver son entité propre (je sais maintenant à quel point vous y tenez) et la nouvelle union ne pourra se réaliser qu'à condition de reconnaître l'existence d'une véritable nation acadienne. Cette nation est d'ailleurs le résultat d'une longue élaboration historique qui a engendré un vouloir-vivre collectif indéniable des francophones du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi, il faudra concevoir une formule permettant à la nation acadienne de s'unir sans s'intégrer. Notre but, étant de libérer le peuple francophone, il ne faudrait toutefois pas, par excès d'unification, être amené à assimiler une entité historique et territoriale. Les peuples Canadien français et Acadien devront s'unir tout en demeurant distinct. Tour de force? Peut-être mais avant tout nécessité.

Comme nous l'avons dit plus haut, le nouveau territoire national ainsi formé devra nécessairement se constituer en Etat souverain. Essayons maintenant d'entrevoir quelle pourrait être la formule idéale pour l'unification de ce nouvel Etat francophone avec le Canada.

### IV L'ASSOCIATION

Nous voici donc en face de deux Etats autonomes et souverains: le Québec (et sa province acadienne) et le Canada. Les deux peuples fondateurs auront ainsi réintégré leur territoire national propre et pourront, une fois les tiraillements constitutionnels écartés, devenir partenaires égaux. Cette union concrétisera alors "deux grands courants de notre époque: celui de la liberté des peuples et celui des groupements économique et politique librement consentis."

Mais quelle sera donc la nature de ces groupements économique et politique, me direz-vous. La réponse nous est apportée par monsieur René Lévesque dans son livre intitulé "Option-Québec". Monsieur Lévesque conçoit d'abord deux principes principaux points d'attache: L'UNION MONÉTAIRE et le MARCHÉ COMMUN; aussi, comme conséquence de ces unions, il suggère une certaine coordination des politiques fiscales des deux Etats.

Voilà premièrement ce qu'entend monsieur Lévesque par Union Monétaire. Les deux Etats s'entendraient pour avoir une monnaie commune, contrôlée par une Banque Centrale, constituée de représentants du Québec et du Canada. Ceci éviterait les innombrables difficultés qu'entraînerait l'établissement d'une nouvelle monnaie pour l'Etat québécois. "C'est pourquoi, nous croyons que le Québec devrait proposer au reste du Canada un accord d'Union Monétaire d'une durée de cinq ans—à la fois de transition et d'essai".<sup>8</sup>

Monsieur Lévesque parle ensuite de la mise en place d'un Marché Commun entre le Québec et le Canada. Cette entente, de par sa nature, créerait une union douanière (absence de frais douaniers entre les deux Etats) et existence d'une politique douanière commune à l'égard des tiers) et la co-gestion en ce qui concerne certains services extérieurs, échanges d'émissions télévisées et certains autres qu'il serait bon de mettre en commun, en attendant la stabilisation des deux Etats). Ensuite, "pour la coordination fiscale (...), il serait nécessaire de constituer des comités mixtes permanents de fonctionnaires désignés par les deux Etats. Un ensemble bien intégré sous un secrétariat-général, formant la "haute autorité" administrative de l'association, de même qu'un tribunal d'arbitrage s'imposent, de toute évidence".<sup>9</sup>

"Et c'est tout. Et c'est assez. Et c'est infiniment plus sain que les deux parties qu'un fédéralisme rafistolé ou prétendument renouvelé dans lequel, au lieu de les examiner et de les 'vivre' avant, on prétendrait à nouveau assujettir à des structures juridiques pré-fabriquées les réalités mouvantes (et en grande partie inconnues de part et d'autres à ce jour) de deux sociétés distinctes.

Car celles-ci ont surtout besoin, en ce moment, de s'"aérer" réciproquement et de se redécouvrir librement et sans à priori, en créant peu à peu de nouvelles intimités à mesure que le besoin s'en ferait sentir".<sup>10</sup>

### V LE DÉFI

... Dans cette dernière section, je tiens à dissiper une illusion qui s'est peut-être ancrée chez certains d'entre nous, qui croient voir, dans la forme de souveraineté exposée précédemment, le remède miracle susceptible de guérir tous nos maux. A vrai dire, il est beaucoup plus facile

de demeurer dans le statu quo, il est plus facile de se laisser aller, de se laisser assimiler, de n'être rien. Voilà d'ailleurs pourquoi les lâches et les peureux ne veulent pas entendre parler de souveraineté puisque, derrière ce mot, il y a un effort collectif; ce mot est imbibé de sueur, il respire le travail et concrétise un vouloir-vivre national.

L'ascension au rang d'Etat souverain du territoire national qu'occupent actuellement les francophones (le Québec, le Nouveau-Brunswick du nord, l'Ontario du nord et de l'est) entraînera, à coup sûr, la disparition de certains tiraillements socio-culturels, caractéristiques de notre ethnie, tels que: notre perpétuel complexe d'infériorité vis-à-vis des anglophones, l'auto-dépréciation (nous ne considérons que nos défauts et bien souvent nous les amplifions) de notre groupe national, les pertes de temps dues aux luttes interminables, menées pour reconquérir une égalité qui ne nous sera jamais accordée, la dangereuse absurdité du bilinguisme généralisé, ainsi que les trop nombreuses frustrations dont sont victimes, à toute heure, les francophones du Canada. Oui, tous ces problèmes disparaîtraient avec l'indépendance mais, en serait-il ainsi de nos problèmes économiques?

Je le crois bien car alors, et alors seulement, la nation francophone détiendra les pouvoirs nécessaires pour contrôler son économie et la diriger selon ses aspirations nationales. Actuellement, d'après la constitution, aucune des dix provinces ne peut orienter son économie interne puisque les instruments permettant de le faire (la monnaie, les douanes, la fiscalité—partiellement—, le crédit, le commerce extérieur) sont entre les mains du gouvernement central. Il est donc clair qu'un gouvernement qui ne contrôle pas ces domaines ne peut prétendre organiser une planification économique sérieuse et qu'il en sera ainsi, tant et aussi longtemps que ce gouvernement ne prendra pas les moyens pour acquérir ces pouvoirs.

Ainsi, la souveraineté du Québec nous permettra de mettre en oeuvre une politique intelligente et efficace de planification économique, sociale et politique. "Les grands objectifs de la planification sont, dans le domaine économique: l'industrialisation, le plein emploi, la décentralisation industrielle, la "nationalisation" de l'économie et la participation des travailleurs à l'entreprise. Dans le do-

main social: l'éducation et la formation technique, la sécurité sociale complète et universelle, la diffusion culturelle, l'urbanisation, l'atténuation des disparités de niveau de vie. Dans le domaine politique: la participation de la population aux décisions, la régularisation, l'intégration des corps intermédiaires et la coordination administrative."<sup>11</sup>

La souveraineté est donc cet indispensable instrument dont nous avons besoin pour construire un pays où nous serons économiquement "maîtres chez nous" car: "La première condition du progrès économique et social est l'indépendance politique".<sup>12</sup> Par contre, l'Association de notre pays francophone avec le Canada est cette garantie nécessaire et cet apport extérieur, nous permettant de concentrer nos efforts vers certaines priorités. Il vaut donc mieux, au début, mettre en commun certains services qu'il serait onéreux d'opérer seul, quitte à en assumer la responsabilité lorsque nos ressources nous le permettront; ainsi la période de transition diminuera puisque l'effort initial de la collectivité sera dirigé strictement vers des priorités.

Mais, saurons-nous relever le défi que nous lance l'histoire?

### CONCLUSION

Nous voici donc au terme de ce court et bien incomplet exposé qui nous a permis, je l'espère, d'aller au fond des choses; ce fond qu'a d'ailleurs si bien exprimé le chansonnier Lionel Groulx en disant: "Un peuple qui veut vivre doit faire autre chose que ne pas mourir".

La nation francophone est maintenant à l'heure du choix; elle devra bientôt, très bientôt, prendre en main ses destinées et décider de son orientation future. Les responsabilités qui reposent sur les épaules de notre génération sont immenses et nous tenons entre nos mains le fil même de la vie d'une nation. Ou nous nous en servons pour tisser un pays où nous serons chez nous et dont nous serons fiers, ou ce fil nous servira de corde pour nous pendre.

Donc, deux seules options possibles: vivre dans un Etat souverain, francophone et associé au Canada ou décliner lentement mais sûrement vers l'assimilation complète et notre disparition nationale. Mon choix est fait, à vous d'en faire autant!

### CITATIONS:

1. OUELLETTE, Fernand, Revue Liberté, Montréal, mars-avril 1964, p. 103-104
2. ARÈS, R. P. Richard, La Presse du 17 février 1965.
3. op. cit.
4. JOY, R. J. La Davoir du 5 janvier 1968, p. 4
5. op. cit.
6. op. cit.
7. LÉVESQUE, René, Option-Québec, Editions de l'Homme, Montréal 1968, p. 39
8. op. cit. p. 39
9. op. cit. p. 64
10. op. cit. p. 64
11. Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, Programme Politique, p. 4
12. Bettelheim, Charles, Planification et croissance accélérée, Editions F. Maspero, Paris 1964.



**BONS VOYAGES**

Signalez 382-0013

202 St-Georges

**AGENCE - TOURISME - ACADIE**

MONCTON, N.-B.

BERNARD (Bon Voyage) RICHARD

# Théâtre "guili guili"

Au moment où j'écris cet article, on m'apprend, de sources bien informées, que M. Luiz Saraiva aurait l'intention d'actionner l'insecte pour une somme de \$150,000., et qu'il tenterait des poursuites à l'endroit de tous ceux qui oseraient critiquer son système merveilleux, magnifique et forcément dictatorial. La raison de tout ce bruit est que M. Saraiva craint quelques petits libelles ou diffamations sans qu'il puisse les avoir approuvés au préalable. Loin de nous ces envies, car nous ne sommes intéressés qu'à l'aspect professionnel; nous avons l'intention d'ouvrir les yeux à beaucoup d'étudiants qui considèrent ce théâtre comme la fleur de toutes les activités intellectuelles ayant droit de cité sur ce campus. On soupçonne que, après la parution de cet article, je serai considéré comme un traître à la cause (car à défaut de vocabulaire plus approprié, on peut appeler cela une cause: libre à vous de la juger bonne ou mauvaise) et que les approches de cet auguste lieu, qu'est l'autel du studio de 80 Church, me seront interdites.

Si nous regardons le problème dans toute son ingratitude, j'estime M. Saraiva, tout internationalisé qu'il est, comme n'ayant pas fait grand chose pour l'avancement du théâtre et des arts en général. Preuve est faite que M. Saraiva a très peu créé depuis qu'il est à Moncton; ses pseudo-créditations sont plutôt des répétitions de pièces qu'il avait antérieurement montées. Le public est peut-être bête, mais il peut s'apercevoir quand on lui sert du réchauffé.

Le choix des pièces fait pitié; il est donc pitoyable. Dans une pièce, on peut rechercher le texte qui fait "je viens de dire une chose que vous n'auriez jamais pensée", mais ceci me laisse complètement indifférent; du reste, les textes trop profonds ont tendance à faire "pizza de 12 pouces": c'est trop gras-seux. Le problème demeure entier et l'ingratitude monte de plus en plus.

Le problème est en fait assez épineux, mais rendu au point où j'en suis, on peut bien risquer une petite poursuite judiciaire.

Nous allons maintenant tou-

cher au point sensible. Ne criez pas, M. Saraiva, ça ne sera qu'une passée. Nous devons maintenant parler du jeu de M. Saraiva. Je considère qu'il y a deux genres de personnes qui puissent évoluer sur un plateau: le comédien et le clown. L'un et l'autre sont honorables, mais les comédiens jouent d'habitude au théâtre, et les clowns dans un cirque. L'Université n'a pas encore son cirque. M. Saraiva a tendance à exagérer les gestes, à prendre des attitudes criantes et à pousser la comédie jusqu'à cette tendance au style "m'avez-vous vu"; M. Saraiva arbore le mime légèrement teinté de "guili guili" en voulant imiter Marceau. Mais quel Marceau!

On retrouve aussi cette tendance à s'approprier les comédiens et de faire avec eux ce que le cinéma américain faisait dans les plus belles années de son âge d'or. M. Saraiva se complait à circonscrire les comédiens, à les figer dans un rôle défini: tel celui de jeune premier, de femme frivole, de co-quo, etc. C'est tellement simple et

tellement plus facile. Il s'agit donc ici de la description du comédien telle que vue par la plupart des intéressés au théâtre, qui d'une manière ou d'une autre, ont eu à se plaindre de l'embrigadement et du gravite-ment de tout un petit monde autour du metteur en scène.

Nous ne parlerons pas non plus des possibilités théâtrales dont M. Saraiva ignore jusqu'à l'ABC. L'éclairage se résume aux pleins feux: l'illumination de toute la scène. Ensuite, la chorégraphie: ceci permet au metteur en scène d'accaparer tout le plateau au détriment de ses comédiens. J'estime du reste que la vue d'ensemble du théâtre est une grande diatribe si récitée, qu'on dirait un monologue à dix ou vingt. Pas étonnant lorsqu'il y a sur scène une, deux, quatre ou seize versions de Saraiva.

Bien sûr, n'oublions pas les réussites dont M. Saraiva ne tardera pas à faire, à quiconque voudra l'entendre, un exposé miroitant et justificatif. Il est facile de gagner tous les Oscars lorsqu'on est le seul concurrent ou presque. D'ailleurs, c'est une situation qui n'est pas étonnante. Je me souviens, du reste, d'un certain concours (mais cette fois-ci la version de l'année précédente) où M. Saraiva, dans la cage de Régie, s'il vous plaît, ne pouvait retenir ses commentaires, pendant que le juge essayait de trier ses défauts pour lui trouver des qualités. On comprend vite que M. Saraiva n'a pas la critique sous son aile et que cet article ne sera pas sans provoquer chez lui les furies que Yahvé avait l'habitude d'employer sur son peu-

ple réticent. Cela n'empêchera que qu'on sait reconnaître l'artiste comme celui qui est conscient de sa relativité et qui, au lieu de l'imposer aux autres, a voulu, non pas s'en faire une doctrine, mais une complaisance. C'est le plus gros péché de M. Saraiva: il est absolu. Si vous essayez de discuter? Oh pardon! n'essayez pas; car vous risquez de vous faire engouler dans une diarrhée de mots.

Cet article est probablement inutile car M. Saraiva, loin de compromettre son absolutisme, poussera celui-ci à un point tel que nous assisterons à une montée en flèche de supposition, qu'on pourrait qualifier de verticale. Ce n'est pas que nous en voulions à M. Saraiva comme à son théâtre, mais il s'est donné un rôle de colonisateur, de Montaigne dans son château, qui nous le rend arrogant (arrogance intellectuelle par son attitude d'éternel statu-quo. Le dialogue est une expression défunte, M. Saraiva l'a enterré).

Du reste, on pourrait écrire les articles les mieux construits et essayer de faire comprendre à M. Saraiva que ses spectacles sont loin d'être ce qu'ils devraient être, nous nous buterons sans cesse à cet étrange complexe de persécution que M. Saraiva semble entretenir. Il reste que le public francophone des Maritimes et de la ville de Moncton n'est pas si bête qu'on serait le prétendre M. Saraiva quand il crie au génie incompris. Souvent, le public ressent au théâtre, comme dans les autres manifestations culturelles, ce qu'il y a de lamentable et de fumisterie.

Il n'y a qu'à regarder les succès que remporte la chorale et le succès remporté tout dernièrement par la Semaine Internationale du Cinéma pour réaliser que les gens apprécient jusqu'à un certain point les bonnes choses et les artistes sincères.

Je voudrais aussi souligner en guise de petit conseil, pour ceux que le destin apporterait dans le rayon de l'ère de M. Saraiva (un peu plus grand que le potentiel d'attente), qu'il ne manquera certainement pas de se débattre de tous les gros mensonges proférés contre lui dans cet article. À ceux qui n'auraient pas compris et qui voudraient de plus amples détails, je vous conseillerais d'écouter le disque de Brel: la Parolotte.

P. S. Pour ceux qui auraient encore des doutes sur la légitimité que je m'approprie en écrivant cet article, sachez que j'ai travaillé longtemps, trop longtemps, avec M. Saraiva. Comme comédien d'abord, puis comme décorateur, où j'ai non seulement concu, mais réalisé comme un manoeuvre, aux décors sur lesquels M. Saraiva trouvait toujours à placer son éternel grain de sel. Il est à remarquer que cela se faisait bénévolement. Du reste, ce noble monsieur a manifesté sa gratitude en me traitant ouvertement de "cochon". Je regrette de décevoir M. Saraiva, mais je n'ai pas encore vu apparaître sur moi les caractéristiques des ongulés. La preuve en est que je peux tenir une plume, action que les cochons font difficilement, étant donné qu'ils n'ont que deux ergots.

Herménégilde Chissou.

## Lettre du Marais . . .

(Cette lettre s'adresse à tous ceux qui peuvent s'ouvrir l'esprit afin de prendre conscience des problèmes qui sont soulevés entre les lignes. — R.J.C.)

Dans le dernier numéro de L'INSECTE, un article intitulé "SOUS LE NEZ DE LA PITIE" faisait fureur dans le milieu universitaire à Moncton. Ce petit morceau posait certaines questions relatives au voyage en France de nos quatre "quêteurs". Il est nécessaire de nous demander ce que les "miettes de pain", récoltées par nos quatre "bozos", peuvent valoir pour une population qui est dans une condition de véritable sous-prolétariat.

Après sa fameuse déclaration, ripostant au Président De Gaulle, le Premier Ministre de notre Province approuvait l'envoi d'une délégation, "TROIS ET L'AUTRE", au lieu de l'armée qu'il avait promise pour affronter le Grand Charles. Voyage à Lille, visite de Paris, dîner aux Champs Élysées pour clôturer la mission. Tout ceci est très "impressionnant" mais qu'est-ce que tout cela vaut pour nous, les "gens du peuple"?

Les "ACADIENS" sont une race d'affamés parce qu'ils n'ont de quoi se remplir le ventre. La culture, ils se la passent dans le C. . . comme ils se passent la maison de la culture dans le C. . . Ce qui importe pour eux, c'est d'avoir assez de "foin" ("fric", si vous voulez) pour se remplir la grosse dent. Être capables de survivre, de faire face à l'exploitation de capitalistes "acadiens" sans conscience sociale, de se procurer un travail qui permet d'accéder à un niveau de vie acceptable, voilà le véritable problème.

Face à cette situation, que vaut la maison de la culture, les nouvelles presses pour le journal de la PATENTE, L'ÉVANGÉLINE, les professeurs pour l'Uni-

versité de Moncton, etc.?

La maison de la culture que les gens du peuple se passent dans le C. . . servira à la mystification et à "l'éternelisation" de la bourgeoisie acadienne; c'est-à-dire que les avocats, les médecins, les présidents et gérants de compagnies d'assurance, les administrateurs d'université, pour ne pas oublier les juges. . . se feront un devoir de s'afficher, dans leur tenue de pingouin, sur la première page de leur journal, L'ÉVANGÉLINE. Une forte partie de ceux qui ne participent pas à cette culture de la haute société, des "grosses poches", pensent que la maison de la culture sera une grande salle pour l'exposition de produits agricoles provenant de France. La culture des patates est excellente au Madawaska. . .

Le gouvernement français a promis de nouvelles presses à L'ÉVANGÉLINE afin de permettre au journal des "Acadiens" de leur donner un service supérieur. Que valent de nouvelles presses pour un journal qui nous livre une information poussièreuse dans un français encore plus "pouilleux" que le mien?

Hormis la page sportive, les nouvelles des Dames Chrétiennes, l'horoscope, les bandes dessinées et la page éditoriale, on n'y retrouve pas de merveilleux journalistiques. . . La Colonne de Gauche de M. Gheerbrant nous plaisait beaucoup parce qu'elle soulevait des controverses; mais la plume féminine qui rédige présentement cette chère chronique a su la rendre plus plate que la poitrine d'une fillette de dix ans. L'ÉVANGÉLINE n'a pas besoin de nouvelles presses mais a besoin d'une bonne dose de journalistes de calibre supérieur à celui des chroniqueurs du "Minuit". Il serait peut-être plus profitable pour L'ÉVANGÉLINE d'embaucher certains journalistes de L'INSECTE, afin que ceux-ci lui injectent l'énergie nouvelle nécessaire à son amélioration. Que l'on donne de nouvelles presses à L'ÉVANGÉLINE ou que l'on change la couleur de son encre, cela ne rend pas un journal "plat" plus intéressant qu'il l'était auparavant. . . De plus, cela ne remplit pas l'estomac de nos compatriotes. . .

De toutes les "miettes" récoltées par les quatre voyageurs (Aucune allusion à LaSalle, Joliette, LaVendrye ou Marquette), la seule qui puisse rendre service d'une manière concrète et positive à la population française du Nouveau-Brunswick est celle qui vient sous la forme de nouveaux professeurs pour l'Université de Moncton. Il est de plus en plus évident, puisque les enquêtes le démontrent claire-

ment, que le plus grand besoin réside dans la formation de cadres francophones qui pourraient desservir la population française du Nouveau-Brunswick. L'apport à la formation de cadres que peuvent fournir de nouveaux professeurs, est incontestablement une aide concrète à l'évolution sociale et économique de tout le groupe.

Mais. . . l'arrivée de nouveaux professeurs soulève certains problèmes pour l'administration de la nouvelle succursale (fondée en 1963) de la Société L'Assomption: L'Université de Moncton. Les gens, qui administrent tant bien que mal ces lieux de formation intellectuelle de tendance "patentarde", ont la phobie des idées qui ne cadrent pas avec celles qu'ils disent n'avoir jamais eues. Les jeunes professeurs, parvenant de France, sont en majorité des intellectuels avant-gardistes — pour ne pas dire de gauche — qui pensent différemment de tous ces esprits embêtés, encadrés, embourgeoisés, ebaumés et auréolés qui forment l'élite alitée et alitée de la société acadienne. Il va sans dire que ces nouveaux professeurs ne peuvent pas faire d'animation sociale, qui aurait tendance à remettre en question les valeurs et le système social arriéré dans lequel nous vivons. Ils doivent se tenir tranquilles ou subir le chantage du tribunal de guerre. . . L'administration de l'Université de Moncton empêche cette remise en question nécessaire de la société; elle a l'esprit fermé. . . Il serait sou-

haitable que l'esprit des membres de l'administration soit aussi ouvert que les portes de l'Université le sont lorsqu'on a à "débaucher" (cf. LAROUSSE: synonyme de congédier) un professeur qui pense par lui-même, sans se référer à l'idéologie "communale", à l'idéologie de ces "représentants du peuple", de cette petite bourgeoisie en forme de "clique".

Selon nous, il serait nécessaire de "shipper" (cf. expédier) à nouveau nos quatre Voyageurs en France pour qu'ils procurent les "miettes" vitales à la population francophone du Nouveau-Brunswick. Il est nécessaire que l'aide de la France soit sous la forme d'une aide technique dans les domaines qui touchent de plus près ceux qui ont besoin de secours: pêcheurs, agriculteurs, jeunes, etc. Nous n'avons pas encore vu beaucoup de professionnels — médecins, avocats, notaires, administrateurs, etc. — crever de faim mais nous avons vu les gens du peuple être tellement désorganisés qu'ils ont dû faire appel à des agences de charité. . .

Si le gouvernement français veut permettre la survivance de la population acadienne, il est nécessaire pour lui de prendre conscience des véritables problèmes qui existent. Les véritables problèmes ne sont pas ceux d'une vie théâtrale ou artistique absente, mais de sous-développement économique.

Ronald Cormier,

# COLLEGES AFFILIES — COLLEGES AFFILIES

PAR JEAN PIERRE BLANCHARD

Le programme de planification des institutions françaises post-secondaires au Nouveau-Brunswick, affilia à l'Université de Moncton quatre collèges du nord de la province: le Collège de Bathurst, le Collège St-Louis, le Collège Maillat d'Edmundston et le Collège Jésus-Marie de Shippagan. Ces deux derniers sont des couvents pour filles. Les administrations en cause n'ont pas, par le fait même, adopté l'ordonnance et la discipline académique collégiale au niveau universitaire. La voie du renouveau ne semble point, jusqu'à présent, illuminer leur esprit médiéval. Cette affiliation s'avère donc en général un simple rapport de liaison nominale.

Cependant, cet article n'est pas une lutte contre... Elle n'attaque en rien la légitimité et la valeur de ces centres éducatifs, mais critique plutôt l'atmosphère de religiosité et de contraintes qui pourrait y exister, chose tout à fait défavorable à l'épanouissement des facultés intellectuelles des étudiants (es), et contraire aux normes fondamentales de liberté de conscience et d'initiative sociale. Le seul groupement capable de déclencher un mouvement avant-gardiste par divers moyens de pression est la masse étudiante. C'est à elle qu'on s'adresse.

## Le Collège de Bathurst

La grève étudiante de l'Université de Moncton fit surgir de l'obscurité, des idées, des principes latents, des leaders et des institutions. En outre, le Collège de Bathurst. Les manifestations et déclarations d'appui pour la cause des grévistes, moins radicales toutefois que celles de Moncton, firent les manchettes à plusieurs reprises. M. Michel Thériault, vice-président du Collège, fut l'un des orateurs les plus appréciés à la Rotonde lors d'une session d'étude. Il fournit à cet article quelques détails sur la vie politique des collégiens de Bathurst.

Si l'on se fie à ses déclarations, le Collège de Bathurst ne serait pas un stéréotype du Collège typiquement renfermé et assujéti à la discipline. Aucune censure ne sévirait contre la liberté de presse, ce qui signifie pour le journal un statut d'indépendance complet vis-à-vis des dirigeants cléricaux, laïcs et étudiants. Cependant, lorsqu'il s'agit de liberté religieuse, on entend souvent des mais; je qualifie par conséquent cette liberté de soi-disante. M. Thériault déclare que l'individu jouit pleinement de ses convictions religieuses, mais, si l'étudiant incite (ou semble inciter - J.P.B.) ouvertement les autres vers l'anti-cléricisme ou tout simplement vers une tendance idéologique contraire au catholicisme, il est possible de réprimander ou d'exiler. Inutile de remarquer que toute contrainte de ce genre au niveau de la collectivité serait inacceptable dans une cité universitaire telle la nôtre.

Sur le plan constitutionnel, une restructuration s'effectue présentement au Collège de Bathurst, et, pour ce faire, on prend l'exemple sur l'Association des Étudiants de l'Université de Moncton. La charte judiciaire, les lois électorales et la constitution, récemment adoptées, seraient plutôt universitaires que collégiales. Cette constitution incorporée prévoit un gouvernement autonome. Mais autonomie et droit de critique sur les com-

modités, les règlements et sur "les moyens de faire" vont-ils réellement de pair à Bathurst? C'est une question à se poser. Voyons alors un peu le revers de la médaille.

M. Roland Haché, ex-étudiant du Collège en question, répond à une question rudimentaire mais révélatrice: Si un étudiant place sur sa porte de chambre une pancarte qui s'intitule: Club d'Athée, qu'advient-il? L'autorité l'enlève, y voyant soit une forme de publicité volontaire, soit une farce religieusement néfaste aux étudiants, ou un club authentique et dangereux en soi. Si on la remet, on l'enlève à nouveau avec aveffissement. La troisième fois, le club, s'il y a lieu, est démembré; les coupables, s'ils persistent dans leurs méfaits, sont "foutés" à la porte. La raison: on n'a pas suivi la "prescription".

M. Haché ajoute en plus que le journal est censuré par qui de droit, c'est implicitement compris; que la mentalité du collège n'accepte pas complètement la présence féminine sur le Campus. Cette mentalité serait "immature, élémentaire," et imposée à ceux qui ne l'acceptent pas. Preuve: les réunions lors du boycottage des cours et du vote, dont M. Haché fut témoin, lui parurent bien contrôlés par l'autorité qui profita de l'occasion pour donner "une mise en garde", quand à l'emploi du moyen de la grève.

En résumé, un climat qui semble réduire la responsabilité intellectuelle à une foule d'a priori, d'ailleurs acceptés par plusieurs collégiens, vu le règlement restrictif "qui dit à quelle heure entrer"; une autorité académique réactionnaire qui "adore" le silence et craint la critique, et un mouvement progressiste (Bravo!) qui encourage le développement réformiste et constitutionnel.

En philosophie, surtout pas d'athées, on est thomiste; on rougit devant le seul nom de Jean-Paul Sartre.

## Le Collège St-Louis

Le Collège St-Louis d'Edmundston est dirigé par une "théocratie" académique et disciplinaire. C'est un gouvernement beaucoup plus sévère que celui de son cousin à Bathurst. Une trentaine d'étudiants, présentement à l'Université de Moncton, sont passés par le Collège St-Louis. "Plusieurs d'entre eux vous diront: À St-Louis, c'était le régime autoritaire, dictatorial, et suprême. Ces termes, parfois exagérés, rendent bien l'atmosphère qui régnait au Collège et qui pèse encore aujourd'hui sur les esprits." Cette affirmation provient de James Michaud, ancien de St-Louis.

"L'Association des Étudiants," continue-t-il, "formée d'un président, d'un vice-président et de 4 représentants de classe, ainsi que tout projet qu'elle entreprend, comme, par exemple, "Le Bouclier", journal étudiant, sont censurés par l'autorité. Il ne semble pas exister de comités disciplinaires, social ou autres, rattachés à cette Association qui est financée par l'Administration à raison de \$1.00 l'étudiant. En fait, l'Association des Étudiants, impuissante, n'existe que de nom seulement."

D'après M. Michaud, le manque de respect envers le règlement s'explique par le règlement lui-même. En voici quelques échantillons tirés de l'Ordonnance 1965-1966:

— Les élèves n'envoient ni ne reçoivent de lettres à l'insu du Directeur des Étudiants.

— Sur la cour, les radios, tourne-disques et magnétophones portatifs sont prohibés.

— Défense d'introduire dans le Collège, journal, revue, ou livre sans une autorisation expresse du Directeur des Étudiants.

— Défense aux élèves externes de faire partie d'une association étrangère sans une autorisation du Directeur des Étudiants.

— Défense de fréquenter des endroits où l'on vend de la boisson.

— Deux sorties par semaine pour les philosophes et une sortie toutes les deux semaines pour les rhétoriques et les Belles-Lettres.

"Je crois, ou du moins j'ose croire", ajoute M. Michaud, "que ces règlements ont maintenant été enlevés; d'ailleurs certains n'étaient pas mis en pratique en 1965-1966."

L'ex-étudiant de Saint-Louis a par ailleurs appris que l'Association des Étudiants, avec comme président M. Léonard Plourde, élabore une nouvelle constitution, laquelle deviendra effective en septembre 1968. On instaurera alors plusieurs comités dont un comité disciplinaire.

Les affaires étudiantes deviendraient plus ou moins autonomes et on travaillerait "conjointement" avec l'Administration. La majorité des clauses de ce système sont encore inconnues. On ne peut donc affirmer pour employer le terme de M. Michaud, que ce sera "Kosher", c'est-à-dire convenable; espérons que ce sera un peu mieux qu'aujourd'hui. En plus de cette réforme, d'autres services et deux édifices en construction seront disponibles l'an prochain.

Les cours donnés au Collège St-Louis suivent en général la ligne traditionnelle. En philosophie, on insiste surtout sur Herne, Schopenhauer, Saint Thomas et ses acolytes, Platon et Aristote.

Pour terminer, on peut résumer en quelques mots: les étudiants, malgré les réformes mentionnées précédemment demeurent soumis à l'autorité, à la religion et au règlement... et on ne sait pour combien de temps.

Il semble de plus que la même situation prévaut au Collège Maillat ou plus précisément au Couvent Maillat. Le manque d'information nous empêche d'établir, mais selon quelques étudiants originaires de la région, ce Collège est aussi renfermé qu'un Cloître.

## Le Collège Jésus-Marie

L'attitude des collégiennes de Shippagan, lors de la grève, fut d'une ingénuité naïve. La vulgarisation du principe d'accessibilité universelle, pour lequel on s'est battu, serait de mise pour éveiller ces collégiennes. Selon elles, nos revendications étaient prématurées. Aussi bien dire qu'il faut remettre à demain les "droits de l'homme".

M. Samuel Arseneault, originaire de Lamèque, analyse rigoureusement l'idée qu'on peut se faire des collégiennes: "Je ne veux nullement mettre en doute la sincérité des couventines de Jésus-Marie; toutefois, il est certain qu'elles ont suivi à la lettre la mentalité acadienne qui prône le respect ou la soumission aveugle à l'autorité. L'esprit régionaliste, qui semble exister dans cette partie du Comté, étouffe toute action susceptible de provoquer un réveil. Loin d'essayer de ridiculiser, je veux forcer une prise de conscience indispensable pour le progrès."

Ceci dit, j'ajouterais que nous considérons votre geste comme inacceptable en 1968 et que vous n'avez pas joué votre rôle d'étudiantes en refusant de prendre position lors de la grève, sur un problème qui met en cause votre propre identité en tant que Canadiennes-Françaises".

L'atmosphère générale qui flotte au-dessus du Collège Jé-

sus-Marie est sans contredit un duplicata qui répète l'esprit d'obéissance à la volonté du pouvoir "souverain" en vigueur dans les autres collèges du nord de la province.

### Conclusion générale:

Il va sans dire que toute asséité de moeurs ou d'esprit, qui plonge l'intellect dans un cul-de-sac, est chose du passé. Un changement graduel, quoique immédiat serait préférable, doit être effectué où de telles conditions rétrogrades sévissent. La solidarité étudiante est primordiale à l'affranchissement collégial sinon les activistes socialistes et pacifiques en souffriront par l'expulsion.

En ce qui a trait à la liberté religieuse, même le Collège de Bathurst n'est qu'au stade d'évolution, car là comme ailleurs, tout groupement qui semble s'éloigner du catholicisme se voit décimé en menues parcelles par les dirigeants du Collège. L'expulsion est la menace habituelle. A Saint-Louis, la messe du mercredi, qui jusqu'en 1965 était obligatoire, avec présence contrôlée, est aujourd'hui libre. Il ne faut pas se faire d'illusion: c'est un simple avancement technique, l'abolition d'une absurdité, quoi, un simple pas vers le bon sens et non un progrès authentique et substantiel. La contrainte religieuse est toujours l'exacte mesure de toute la pensée du collégien de Saint-Louis; l'individu doit prendre pour accisance toute une foule de connaissances traditionnelles sans jamais les questionner.

Toute religion, lorsqu'ainsi imposée à l'homme, crée un reflux: ce phénomène se produit inconsciemment; la volonté refuse à une idée, une hypothèse, l'accès à la conscience claire, et la repousse dans l'inconscient. Cette attitude peut produire une étroitesse d'esprit plus ou moins marquée selon l'individu et contrecarrer l'émancipation morale.

L'imposition d'une religion ou d'une réglementation fastidieuse et sans raison d'être, est donc néfaste à l'étudiant. Si les chefs académiques et les préfets de discipline n'envisagent pas ces problèmes, autant sur le plan psychologique que philosophique, il faut par conséquent leur laisser entendre par des moyens appropriés: la polémique, les discussions ouvertes aux problèmes religieux, des cours exposant les philosophies existentialistes et autres manifestations susceptibles de provoquer le rejet d'une mentalité désuète pour tout homme qui se dit libre, en 1968.

Refuser d'entreprendre un tel libéralisme collégial serait se soumettre au canque,\* passif et dompté.

\* **Canque:** carcan de bois dans lequel on introduit la tête et les mains d'un anti-cléric; utilisé en Extrême-Orient... et dans certains collèges affiliés...

### Collaborateurs:

Samuel Arseneault,  
Arts III  
James Michaud,  
Psycho II  
Roland Haché,  
Arts II  
Michel Thériault,  
Vice-Président,  
Collège de Bathurst

### Dernier Ciné-Minuit

## LES PARAPLUIES DE CHERBOURG

COMEDIE MUSICALE — EASTMAN COLOR

RÉALISATION: JACQUES DEMY  
MUSIQUE: MICHEL LEGRAND

INTERPRÈTES: CATHERINE DENEUVE,  
NINO CASTELNUOVO, ANNE VERNON

PRIX DE L'O.C.I. C., CANNES, 1964

CINÉMA PARAMOUNT — SAMEDI LE 20 AVRIL — MINUIT

## SPECTACLE — SPECTACLE — SPECTACLE — SPECTACLE

## FLAMINEO

La semaine dernière, j'ai assisté à un spectacle de l'Université de Moncton, Flaminéo. Même si je dois admettre ne pas être une experte en théâtre, j'ai plutôt tendance à considérer ce spectacle comme une farce.

Le directeur de la troupe, M. Saraiva, n'aurait très peu, sinon aucun intérêt dans le théâtre, hormis sa gloire personnelle. Je l'affirme après examen de plusieurs raisons que je tente d'expliquer.

La première, et sans doute la plus flagrante erreur du directeur, réside dans le choix de la pièce. Flaminéo n'est définitivement pas une pièce convenant au public de la région de Moncton. Même si elle comporte une certaine valeur historique, elle ne peut que très difficilement se maintenir avec le goût du XXe siècle. Un directeur plus habile y aurait probablement gagné en faisant une adaptation de la pièce, ce qui aurait rendu l'oeuvre plus acceptable. Avec de la sensibilité et de l'imagination, qualités apparemment inexistantes chez M. Saraiva, la pièce aurait pu être présentée avec des costumes et décors plus modernes. Je ne suggère pas des costumes style mini-jupe et chemise à fleurs; ou encore, un décor psychédélique. Je pense plutôt en accord avec les pièces de Shakespeare présentées à Stratford où une certaine flexibilité est à l'honneur.

Contrairement à l'atmosphère baroque et souvent "rocco" que choisit M. Saraiva, la pièce aurait pu s'accommoder d'une atmosphère beaucoup plus appropriée. Je suis ainsi persuadée que la mise en scène de la pièce est non seulement périmée de plusieurs décades, mais qu'elle ne suffit même pas à maintenir la pièce dans le bon ton.

Flaminéo s'est avéré une pièce trop difficile pour un "groupe amateur" telle la troupe de l'Université. Ce fut une erreur certaine de M. Saraiva. Les acteurs, n'ayant que très peu ou aucune expérience dans le théâtre, furent malheureusement lancés dans une "tentative de professionnels" qui ne les avan-

tageait aucunement au point de vue distribution. Le spectacle, voulant être grandiose et verveux, fut du même coup ridicule. Les costumes et les décors n'étaient pas du calibre des acteurs, à qui ils volèrent si bien la vedette, que les comédiens furent identifiés à leurs costumes plutôt qu'à leur rôle dans la pièce. Le décor était conçu pour accommoder les possibilités d'un groupe universitaire; mais lui aussi subit l'affront d'être costumé avec un tissu bleu foncé!

Il est malheureux que les comédiens aient été non seulement trop costumés, mais encore que les rôles leur fussent mal distribués. Francesco de Medici n'aurait jamais dû être interprété par le comédien qui l'incarrait; celui-ci ne parvenait pas à donner la puissance convaincante. Le rôle eût beaucoup gagné à être interprété par un comédien dont la force physique et psychique ferait autorité quand il entrait sur le plateau. Francesco de Medici était un homme calme, parfois violent, mais perfide et très froid dans ses décisions. Il n'était sûrement pas aussi excité et hystérique que nous le laissions croire l'interprétation qu'on nous en a fait.

Le rôle principal, Flaminéo, était aussi mal interprété. Non seulement le fut-il, mais le personnage de Flaminéo connu sûrement un revirement au milieu de la pièce en devenant ainsi le personnage le plus convaincant et le plus inconsistant qui soit. Dans la première partie, il fut interprété — je devrais dire sur-interprété — comme le plus malencontreux des

nonchalants; alors que dans la seconde partie, à la scène de la mort, il devint soudain extrêmement dramatique.

Cependant, tout au cours de la pièce, nous ne vîmes aucune trace de Flaminéo; il perdit la vedette au profit de M. Saraiva qui, du début à la fin, par la plus étrange et, à certains moments, la plus embarrassante des gesticulations, domina tout le plateau. Il domina tout le monde, en fait, s'écriant, gesticulant, et "mourant" dramatiquement. Avec ses sourcils exagérés et ses collants mauves, il ressemblait à un jouet mécanique qui aurait été remonté au bout de son ressort. Au pas de parade et faisant un généreux étalage de ses dons, la scène et les autres acteurs furent ses accessoires. J'ai la nette impression que toute cette affaire fut montée pour la gloire de ce seul homme.

Le meilleur acteur de la pièce fut M. Pompepy qui possédait la subtilité nécessaire pour s'aventurer dans le théâtre. Le rôle de Brachiano était peut-être le plus difficile à jouer puisque le personnage est superficiel. Mais Pompepy parvint à lui donner la force de conviction. Nous avons vu voir un noir personnage, et non un acteur costumé. Il fut le seul personnage convaincant et consistant. Il donna à la pièce une dignité et une grâce manquant aux autres personnages.

L'éclairage était médiocre, dans certaines scènes, il était excellent, dans d'autres, horrible. La voix de M. Saraiva nous parvenait forte et claire sur l'"intercom" localisé dans la boîte de régie, d'où l'auditoire reçut un exemple unique des clameurs, des cris et des malencontreux propos lancés à l'endroit du directeur de la régie.

Si vous voulez assister à une bacchanale de mots, de gestes, il vous suffit d'aller à un spectacle de M. Saraiva; mais si vous n'êtes pas satisfaits, vous n'aurez pas à vous plaindre. Nous vous aurons prévenu.

Margaret Gauvin

## LES CYNIQUES

Les Cyniques, groupe bien connu du Québec, prenaient la vedette les 24 et 25 mars à la discothèque "Chez Lerontin". Les quatre représentations offertes par ces comédiens démystifièrent la plupart de nos institutions des plus honorables. L'assistance goûta avec un plaisir bien légitime les nombreuses assertions de nos visiteurs. L'auditoire jubila à l'écoute de ce passage révélateur: que faut-il pour devenir recteur de l'Université de Moncton? Il suffit d'être le beau-frère du premier ministre. Les sketches représentèrent les scènes les plus variées. La versatilité et le sens de l'insolite qu'ils ont déployés nous ont transportés dans des milieux aussi différents que le palais épiscopal à l'arrivée d'un évêque marié; une église transformée en forum, avec René Lecavalier décrivant un mariage à la mode; ainsi que M. Farfelu vantant les mérites d'une maison de commerce dévouée à la fabrication des brassières.

Les Cyniques font oeuvre de laveurs d'idées. Insoucieux du respect des conventions formelles et de la politesse, ils ont bravé pendant une heure trente

les multiples idéaux enracinés dont notre élite nous a si souvent vanté les innombrables mérites. En fait, si nous regardons les spectacles des Cyniques, on remarque les deux pôles qui composent le théâtre: la comédie et la tragédie. La comédie, pour la raison évoquée plus haut ou ci-dessus, mais surtout la tragédie par le fait qu'il n'y a pas si longtemps, nous pouvions croiser des situations analogues dans la vie quotidienne. A grand coup de masse, les Cyniques renversent les discours fades que les prêtres, obsédés par la pureté chez les jeunes, pronent déjà depuis trop longtemps. C'est donc avec un ardeur allègre que nos quatre comédiens ont hanni tout un passé retardataire et nous ont laissé dans une perplexité lancinante.

En terminant, cette dernière phrase en fera penser plusieurs et évaluera la finesse des propos tenus par nos quatre matamores. "Le chef de police à un de ses hommes: char no 9? le robineux sur la St-Georges, qui se prend pour Louis Robichaud, laissez-le donc aller, c'est lui."

André Lavoie

## ERRATUM

Nous nous excusons de l'erreur d'épellation du mot "anthropologue" dans la lettre au rédacteur de M. J. P. Hauteceur. (Page 16 — D'une civilisation du plastique au plastilage de la civilisation). Nous ne nous sommes aperçus de notre faute qu'après l'impression de la page en question.

La Rédaction

## EQUIPE DE L'INSECTE

Directeur: .....MICHEL BLANCHARD (Arts III)

Directeur-adjoint: .....GÉRALD DESMEULES (Com. III)

Rédacteur-en-chef: .....ANDRÉ LAVOIE (Arts II)

## RÉDACTION

Samuel Arseneault (Arts III)

Jean Pierre Blanchard (Arts II)

Cécyle Chevrier (Arts I)

Herménégilde Chiasson (Prof.)

Ronald Cormier (Sc. Soc. I)

Jacques Desrosiers (Arts II)

Bernard Gauvin (Arts II)

Margaret Gauvin (Arts IV)

Paul Eugène LeBlanc (Arts II)

## COLLABORATEURS

Jean Claude Audet (Sc. III)

James Michaud (Psycho. II)

Léopold Ouellet (Com. III)

Henri Renault (Arts IV)

Gilles St-Arnaud (Com. I)

André Thériault (Ed. I)

## ESSAI

Pierre Bluteau (Com. II)

## ADMINISTRATION

Directeur: Gérald Desmeules (Com. III)

Coordinateur: Denis Bernier (Com. III)

Tirage: Michel Blanchard (Arts III)

## TECHNICIENS

Mise en page:

H. Chiasson  
M. Blanchard

Assemblage:

Camilla Deveau  
Denise LeBlanc  
Anelle LeBlanc

Secrétaires:

Jeannette Landry  
Aline Martin

Photographie:

Anonyme

## La Fanfare du Collège de Bathurst

Dimanche le 31 mars 1968, la Fanfare du collège de Bathurst donnait un concert à 80 Church. Cette fanfare est dirigée par M. LeBlanc—eudiste. Nous tenons d'abord à le féliciter pour son excellent travail d'enseignement musical auquel il se dévoue depuis plusieurs années. Par le passé, cette fanfare a remporté du succès partout dans la province et ailleurs; nous l'encourageons à continuer. Ce qui suit est une simple critique d'anciens membres d'une fanfare.

Les trompettes: manque de technique; ils ne soutiennent pas assez leur son, ne donnent pas pleine valeur aux notes. On remarque une assez belle harmonisation du groupe dans la plupart des pièces.

Les trombones: très bien, excepté quelques bémols "de travers". Les premières et deuxième trombones sont à signaler; son riche, comme il se doit pour les "rois des cuivres". Un peu plus de justesse dans l'harmonisation du groupe. Les sons reçoivent l'appui requis.

Les clarinettes: elles approchent parfois de la douceur qui convient à un tel instrument, mais la liaison et les attaques manquent souvent; le son ne glisse pas assez. Il reste un gros travail dans la technique des doigts et du son.

Les mélodiques et les baritons: on sent une certaine cha-

leur. La contre-mélodie fut en général bien exécutée; par contre, les rythmes de valse sont trop secs. Dans une valse, il faut savoir assouplir le "staccato" pour équilibrer la liaison dans chaque mesure.

Les saxophones: bien harmonisés; ils conduisent la mélodie avec entrain et souplesse.

Le haut-bois: pour autant qu'il ressort, il semble manié par des mains d'experts.

Le bariton solo: à remarquer une forte sonorité avec des sons riches et bien enchaînés; les sauts d'octaves en octaves sont précis. Certaines phrases musicales manquent parfois de netteté, en général, sa technique est développée; pas d'hésitation.

Dans l'ensemble, il y a un manque de fermeté; l'attaque, au début de quelques pièces, est incertaine; les finales ne sont

pas toujours unies. Une plus grande précision permettrait l'harmonie dans la mesure et le volume du son.

Grâce au potentiel intéressant et prometteur des musiciens, il est certain que la fanfare du collège de Bathurst accèdera à une nouvelle popularité.

## LES COPAINS

Il s'agit d'un groupe de quinze musiciens tirés de la fanfare du Collège.

Lors du concert, on a pu y remarquer l'unisson des saxophones, un réel effort pour se perfectionner davantage. Le solé de l'alto saxophone coula d'un son limpide et velouté. Par contre, le tambour ne faisait pas assez de nuances; recto tono. Il accélère trop fréquemment; il devrait tenter de vivre plus intimement la musique. Dans l'ensemble, il y a des précipitations dans plusieurs morceaux; on a l'impression que les musiciens se pressent pour arriver à la fin sans différencier les genres de musique.

JEAN PIERRE BLANCHARD  
MICHEL BLANCHARD

# OPINIONS DU LECTEUR

## Tête de Lard

## — Grève —

M. le rédacteur,

L'affaire "Jones" ou "La tête de cochon" crée un précédent au N.-B.

Un précédent est en train de naître au Nouveau-Brunswick pour l'égalité des deux nations fondatrices du Canada. En effet, depuis déjà quelques temps et depuis la conférence fédérale-provinciale, on entend beaucoup parler de l'égalité économique, juridique et linguistique des francophones et des anglophones au Canada.

Une offense envers le maire (unilingue anglais) de Moncton vient d'être commise. Dans une initiative personnelle, deux étudiants francophones de l'Université de Moncton, protestant contre l'unilinguisme anglais qui règne en maître dans le conseil de la ville de Moncton, s'empressent d'apporter au maire un cadeau, c'est-à-dire, un colis contenant une tête de cochon, pour signifier l'entêtement de celui-ci à ne pas vouloir reconnaître le fait français à Moncton, où plus de 40% (selon le rapport de la commission Laurendeau-Dunton) de la population est francophone.

A vrai dire, alors que l'affaire est jugée sérieuse par le maire,

— affaire qui peut mener jusqu'en cour suprême, — il est important que l'aspect caractéristique de l'incident soit mis en évidence: La satire. Pourtant, comme nos deux jeunes étudiants sont appelés à être jugés par un tribunal, et là intervient un fait qui ne peut être passé sous silence, ces derniers demanderont par l'intermédiaire de leur avocat, Me Savoie, d'être jugés dans leur langue maternelle qui est en l'occurrence la langue française: précédent d'une très grande importance si l'on considère que jusqu'à maintenant aucune cour d'assise à Moncton n'a été tenue en langue française.

Certainement qu'il y a là une opportunité illimitée de faire valoir le fait français dans une ville et une province à si haut pourcentage francophone. Voilà une manière de revendiquer nos droits linguistiques et il devrait en être de même dans tous les autres domaines.

A Moncton, peut-être plus qu'ailleurs, la francophonie n'est pas totalement acceptée par le groupe anglophone.

Il ne s'agit pas d'une seconde révolution française (1789), mais plutôt d'une sérieuse prise

de conscience de la part des francophones du Nouveau-Brunswick dans le rôle social, politique et économique qu'ils ont à jouer: à part égale avec la nation co-fondatrice du Canada: les anglophones.

Il s'agit d'établir un climat de liberté fondé sur l'authenticité des droits égaux entre la nation francophone et anglophone du pays.

Réduisons au silence ceux qui veulent émettre le pouvoir, ceux qui sèment la division, mais maintenons un dialogue fondé sur la sincérité entre ces deux nations. Laissons de côté nos préjugés envers les francophones du Nouveau-Brunswick.

Que le Gouvernement de Monsieur Louis Robichaud s'empressent d'accorder à tous chance égale dans tous les domaines et principalement dans l'éducation, et le droit de chacun à l'éducation supérieure.

Au lendemain de la conférence fédérale-provinciale, les francophones du Nouveau-Brunswick s'attendent à de nouvelles dispositions de la part de leur gouvernement.

Jean-Marie Tremblay,  
Arts III

M. le rédacteur:

SCOLARITÉ - GRÈVE - "NON"

On nous avait promis une diminution de scolarité; on a fait la grève; on a gelé, on a crevé de fatigue pour avoir au moins une diminution des frais de notre scolarité et qu'est-ce qu'on nous offre? "Une commission de revendication"

On nous offre des comités:

- Des comités qui vont s'occuper d'étudier, l'étude de l'étudiant qui a déjà été étudiée afin de fournir une étude de l'étude aux thèmes de conférences. . .
- de conférences qu'on a à peine le temps d'écouter à cause du retard dans les cours;
- Un comité qui s'occupera de continuer à formuler d'autres insolences de littérature à la radio, à la télévision et à la presse. Très joli n'est-ce pas!
- Quant au comité de lobbying, n'en doutons pas, il va tout simplement continuer à agacer le gouvernement. Et le gouvernement augmentera tout simplement les taxes, et les gens auront peur car vous savez, les gens n'aiment pas les taxes!
- Le comité de démonstration, n'en parlons pas, il

en a encore pour deux ans avant même de se décider à dénicher, même, des formes de revendications.

— Et l'on osera approcher les universités du Canada de nos niaiseries littéraires, de nos malheurs, de notre défaite et de notre lâcheté.

Rien de concret, rien de précis. . . et la plupart de nos étudiants ignorent toujours la vraie situation. Il ne nous reste que deux mois à peine et l'on nous offre une commission! Et puis, on reste là accoté tout près du "NON" du gouvernement. Ah! qu'on est "lâche de vouloir s'en tenir qu'à nos études" et "à nos enquêtes angoissées!"

Où sommes-nous donc tous! Où sont-ils ceux qui peuvent organiser des conférences, des sessions d'études, etc. avec des "faits nouveaux". Des plans d'actions avec une date fixe, un lieu de rencontre, et un but bien précis. . . Est-ce que ce sera dans une médiocre commission, formée de gens qui ne connaissent que plus ou moins la situation! Est-ce que ce sera chacun de nous qui prouvera que l'on veut au moins une diminution de scolarité. . .

Pierre Pilon

# THEATRE ★ THEATRE ★ THEATRE

## Il y a trop de poussière dans ce rideau

M. le rédacteur,

Voici enfin une lueur de réveil dans le monde du théâtre: Le festival des pièces en un acte qui fut tenu vendredi dans la soirée, et samedi toute la journée les 9 et 10 février, au studio de 80 Church, s'avéra être un succès sans précédent depuis la formation du Moncton District Drama Council.

Y étaient représentées deux classes: Une division junior et une section sénior. Toutes les troupes se sont véritablement bien tirées d'affaire dans l'une et l'autre de ces classes et cette année plus qu'auparavant. Il semble que le souci de bien faire et de bien rendre ait été l'élément le plus en évidence. Du degré d'amateurs qu'elles étaient, certaines troupes sont même arrivées à toucher au plancher professionnel. La troupe de l'Université, entre autre, a vraiment mérité les honneurs qui lui furent présentés pour "Le Petit Prince" de St-Exupéry. On ne pouvait vraiment s'attendre à mieux. Ce fut même une surprise pour plusieurs, sachant que cette pièce fut montée dans un temps très limité.

Dans la distribution, apparaissaient comme suit:

- St-Exupéry: Luiz Saraiva
- Le Petit Prince: Gary Bastarache
- Le Renard: Gilles St-Arnaud
- La Rose: Louise Bruchési
- L'Allumeur de Réverbères: Donat Lacroix
- Le Serpent: Bertin Beaulieu

Voici, intégralement, comment fut jugé le jeu théâtral:

"Précision, maîtrise de soi, silence: tels sont les trois grands piliers du travail scénique. Le rythme des entrées et des sorties: réglé à point. Exécuté avec beaucoup de finesse: comment peut-on rendre tout cela visible? On y voit l'influence du cinéma technique et français où on se sert de l'écran et de la bande sonore, ce qui, ce soir, fut admirablement coordonné. Il est très difficile à un homme de jouer avec un tout jeune acteur, question d'établir un rapport: eux, ils ont réussi. Même si on a l'impression d'un rêve, tout ce qui s'est passé sur la scène avait un accent de vérité. Pleins de retenue et concentrés: la petite scène à côté du moteur — le Petit Prince cache sa figure derrière sa lettre."

"Ce qui a provoqué l'admiration du public, c'est la sincérité dans le jeu:

- l'auteur à genoux près du Petit Prince
- l'apprivoisement du Renard
- La Rose"

"Tout est harmonieusement lié: le jeu des acteurs, les costumes, la lumière, enfin toute la marche du spectacle. Le travail du costumier, de l'accessoiriste, de l'électricien, est évidemment artistique; comme celui des comédiens, ou du peintre, ou du compositeur, ou des stagiaires de la mise en scène à la "Vachtaugov".

"C'est quelque chose qui paraît naître spontanément sous les yeux de tout le monde dans la salle. Rien d'improvisé. Aucune manifestation du laisser-aller soit dans les manières, des gestes, le déplacement, le langage de la troupe."

La critique des acteurs fut textuellement la suivante:

St-Exupéry — Luiz Saraiva: "A la fois réussi à incarner son personnage et garder la maîtrise de la mise en scène."

Petit Prince — Gary Bastarache: "Formidable; il n'a pas quitté la scène pendant toute la pièce, ce qui est un tour de force réussi."

La Rose — Louise Bruchési: "C'est la première fois que j'entends parler une rose; ça doit être comme ça qu'une rose parle, j'en suis convaincu."

L'Allumeur de Réverbères — Donat Lacroix: "Cynique, philosophe. Son "bonsoir" voulait vraiment dire "fous-moi la paix", mais gentiment."

Le Renard — Gilles St-Arnaud: "Rôle très bien conçu, joué avec un style charmant. Je n'aurai jamais peur de ce renard, le Petit Prince non plus. . . Beau costume (couleur et matériel), maquillage très bien réussi. Affectif: un renard souriant à caractère grave, c'est rare, c'est beau, c'est théâtral."

Une autre troupe a aussi su atteindre le degré professionnel. Ce fut celle du St. Thomas Uni-

versity de Frédéricton. Glenn Pierce qui a écrit et conçu "Fake-out" et qui jouait lui-même le personnage principal de sa pièce, provoqua réellement l'admiration du public qu'il a aussitôt électrocuté en entrant en scène. Sincérité et vérité se dégageaient aussi du jeu théâtral dont chacun des acteurs maîtrisait très adroitement son rôle. Critiquée pour son absence de scène principale, cette pièce fut cependant admirée pour sa générosité en éléments de climat et par le fait qu'elle est le résultat de la première expérience de ce jeune auteur. Le jugement du festival ne pouvait faire mieux que d'attribuer à cette troupe méritoire, les trophées de l'adjudicateur et de la meilleure production.

Au niveau junior, la troupe du Moncton High School fut des plus représentatives en qualité théâtrale: "This Night Shall Pass" de Dorothy Clarke Wilson n'a pas manqué d'émerveiller l'audience du vendredi soir.

En définitive, toutes les troupes ont bien joué, et c'est là surtout qu'on peut dire qu'il y a avantage cette année. Mais ce n'est pas tout de ce festival: Ce dont on doit surtout se féliciter cette année se résume ainsi: généreuse participation du public à la fois nombreux et raffiné et grande variété (à la fois dans le style, la mise en scène et le choix des pièces), ce qui n'arrive que très rarement dans un festival de pièces en un acte.

L'attitude du juge, M. Eugène Jousse, à l'intention des concurrents, est un point qu'il ne faut pas oublier de souligner. M. Jousse, qui ne manque pas d'expérience dans le domaine théâtral, ne fut qu'aide et conseil tout au long de ses remarques. Je crois personnellement que c'est sa critique constructive, toujours dans la voie de l'encouragement que les comédiens de cette année vont avant tout retenir. Il lui fallait juger l'évolution sur scène d'amateurs et c'est ce qu'il a fait. . .

Le seul fait déplorable est peut-être votre minime présence à vous, étudiants, au cours de ce festival. En toute autre occasion je vous blâmerais, mais aujourd'hui et hier, j'ai compris: On n'a pas annoncé sur le campus, peut-être? Vous étiez à préparer votre classe du lundi? La question de grève vous inquiétait trop?

Domage! Oui, dommage! Mon vieux, tout ce que je souhaite, c'est qu'on ait le temps, le courage plutôt, de refaire quelques-uns de ces spectacles. Il ne te faut surtout pas manquer le Petit Prince de Saint-Exupéry et "Fake-Out" de Glenn Pierce que je demande en votre nom à M. Saraiva de représenter sur la scène de notre théâtre-studio à 80 Church, ne serait-ce que pour vous faire plaisir.

Jacques Desbois  
Arts IV

# NIONS · OPINIONS · OPINIONS · OPINION

## "Vivre la francophonie libre - libre - libre - libre - libre"

M. le rédacteur,

Il y a quelques temps de cela, certains étudiants de l'Université de Moncton descendaient le vieux drapeau acadien de son mât pour le modifier quelque peu. Ce geste en surprit plusieurs qui ne s'attendaient pas à une telle manifestation et crièrent au scandale. L'instinct de préservation (conservatisme) poussa ces derniers à la défense du statu quo sans prendre le temps voulu pour analyser objectivement la situation.

Est-il vraiment nécessaire de prendre position pour l'un ou l'autre de ces drapeaux? Avant de répondre à cette question, il serait peut-être important de se demander; pourquoi le drapeau?

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Acadie était un pays qui comprenait ce qui forme aujourd'hui la Nouvelle-Écosse et une partie du Nouveau-Brunswick. On nommait les gens qui y vivaient, les Acadiens. Depuis la déportation par les Anglais, en 1755, l'Acadie n'existe plus. Il n'y a plus, en 1968, que des descendants des acadiens qui vivent maintenant soit dans la province de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick ou ailleurs, comme aux États-Unis. Malgré cette réalité historique, certains membres du clergé (vieux style) et de l'élite (de même mentalité) ont continué à vouloir faire vivre ce passé révolu. Quelle utopie!

La question du drapeau est

donc un faux problème et n'a aucun sens dans la réalité que nous vivons. Le nouveau drapeau d'une part, confirme la mort de ce vieux rêve utopique, et d'autre part, souligne le désir des jeunes d'une nouvelle prise de conscience.

La nouvelle génération ne se veut pas contre la foi ou la religion, mais elle se veut pour l'homme et surtout pour l'homme français du Nouveau-Brunswick. Notre jeunesse est "tannée" de subsister avec des miettes de pain. Elle veut vivre, elle veut une possibilité de se développer et de prendre sa situation en main. C'est pourquoi elle ne se contente plus d'un esprit de clocher ou de cliques. Lui sera-t-elle possible de poursuivre son idéal?

Pour que cette révolution puisse s'opérer dans notre milieu, nous croyons que cela exige cinq conditions.

### Liberté

Il faut une liberté pour que chaque français au Nouveau-Brunswick arrive à s'exprimer et à se faire entendre dans cette "révolution". Cela implique que les différents groupes francophones de la région puissent se rencontrer et se dire à eux-mêmes, en toute franchise et sans crainte, leurs vérités. C'est seulement dans un tel esprit de liberté qu'il sera possible de développer une conscience démocratique chez nous.

### Unité

L'unité ne peut se développer dans le secret; elle doit être fondée sur un esprit de liberté et de démocratie. La récente grève des étudiants de l'Université de Moncton a créé, pour la première fois, une réaction de groupe de la part des francophones de la province. Si nous espérons survivre, il nous faut absolument continuer à cultiver cet esprit d'unité. En aurons-nous le courage? Il nous est permis d'en douter...

### Fierté

Réalisant que nous sommes tout simplement des français vivant au N.-B. et formant presque 40% de la population, nous devrions être fiers du petit peu de culture que nos parents nous ont légué et surtout être fiers des possibilités qui peuvent s'ouvrir à nous si nous voulons vraiment prendre la responsabilité de notre situation. Sommes-nous fiers d'être français? A chacun de répondre pour lui-même.

### Sens de direction

Il s'agit maintenant de savoir dans quel sens il faut orienter nos efforts sans quoi liberté, unité et fierté n'ont aucun sens. Il faut savoir ce qui nous est dû et ce que nous voulons. On ne peut rien réaliser dans l'indétermination.

### Détermination

Sachant ce qu'il nous faut pour permettre de se dévelop-

per comme des hommes libres chez-nous, il faut se proposer un plan d'action, c.à.d., prendre les moyens nécessaires qui nous permettront d'atteindre les buts que nous nous proposons. Cette action devra se développer sur plusieurs plans à la fois.

### Politique

Le gouvernement est un instrument au service du peuple et ses membres sont élus par lui. S'il en est ainsi, on peut se demander si les français de la province y sont vraiment représentés. Formant presque 40% de la population, il nous faut une part entière dans les pouvoirs qui gouvernent notre économie et nos vies. C'est par une juste représentation au niveau politique que nous commencerons à libérer le français de sa condition de sous-développé.

### Groupes de pression

Ici nous parlons de différents groupes d'étudiants et d'adultes (ex. foyers-école, associations de pêcheurs et d'agriculteurs) qui devraient mettre la pression sur nos représentants gouvernementaux afin d'obtenir ce que nous voulons. Si nos représentants ne sont pas fermes dans les revendications il est toujours possible de les remplacer.

### Économie

Si d'ici dix ans, nous n'avons pas une économie contrôlée par nous-mêmes, il ne restera plus qu'à s'angliciser "au plus sa-

crant". C'est pourquoi il est urgent de créer une campagne pour attirer les capitaux français soit du Québec ou des autres pays francophones du monde. Sans le contrôle de l'économie nous ne pouvons rien; grâce à celui-ci, nous pourrions tout. Au lieu d'exporter les intellectuels et les techniciens, il conviendrait de les employer chez nous et ensemble nous pourrions exploiter les richesses de nos mers, de nos bois et de nos mines. Pour une province aussi riche que la nôtre en matière brute, il est ridicule de continuer d'accepter le fait que nous soyons parmi les plus pauvres de ce continent nord-américain.

### Système d'éducation

Le système d'éducation pourra se développer en autant que nous deviendrons maîtres de notre situation économique-politique. Autrement, vaut mieux le faire en Anglais et cela le plus tôt possible.

### Conclusion

Il n'y a donc pas "de renaissance en Acadie", parce que l'Acadie est chose du passé. Il y a cependant une révolution qui s'opère dans notre milieu, une révolution qui nous encourage à crier tout bas: "VIVE LA FRANCOPHONIE LIBRE!"

Lorenzo LeBlanc, professeur  
Yvon Daigle, professeur  
Raymond LeBlanc, Arts VI

## Poème

M. le rédacteur,

Le  
Travail  
Le  
Plus  
Difficile  
Du  
Monde

Harassant,  
il s'avère,  
aut  
que tailler de la pierre  
Il peut provoquer  
plus de tension  
que pratiquer  
une longue opération  
Il peut apporter  
la gloire  
le bonheur  
le succès  
ou le déboire  
le malheur  
le décès.  
Dans notre milieu social  
avide de sécurité  
il est un travail  
que peu veulent tenter.  
Il n'est pas un travail  
pour les languissants  
qui ont peur d'échouer.  
Il n'est pas un travail  
pour les imprudents  
à cause du danger.  
Il peut apporter  
le ridicule,  
la critique,  
l'impopularité.  
Mais s'il n'est pas là,  
le monde ne bouge pas.  
Il est le travail  
solitaire,  
ulcèreux,  
précaire  
de prendre  
des décisions.

Léopold Ouellet

## D'une Civilisation du plastique au plasticage de la civilisation.

M. le rédacteur,

C'est la consternation provoquée par un fait divers (et divertissant pour beaucoup) qui m'a fait gratter en toute hâte ces réflexions quelques heures avant l'impression du journal. Il s'agit là d'un cri de douleur spontané plus que d'un exercice de style.

### "Flower Power"

L'argent et son symbole organique, l'Or, sont-ils toujours notre Dieu incarné? Je suis tenté, aujourd'hui même, mardi 26 mars 1968, de poser la question tant l'évidence quotidienne de la suprématie de notre fétiche semble révoquée en doute.

De quoi s'agit-il?  
De "fleurs" et de "petits oiseaux"

— "Isn't that cute?"

L'escalier de la rotonde qui conduit à mon bureau s'est soudain métamorphosé en une allée centrale d'un jardin à l'italienne par un beau jour de printemps! Non, décidément, le ton pamphlétaire ironique ne peut exprimer authentiquement mon indignation.

Des "Fleurs" de Plastique dans la Rotonde: une tonnelle pour vieilles filles médusées...

La perspective de cette horrible comédie: une présentation de mode qui est aussi un mode de représentation d'une civilisation vouée irrévocablement à l'artificialité.

L'Or, qui était la fin de l'activité industrielle des bourgeois de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle a engendré lui-même son amer substitut, le Plastique. Les statues à l'effigie du Bouddha au Cambodge, du Dieu du Soleil au Mexique, du Christ chez les pèlerins espagnols étaient en Or. La couleur de la robe des bonzes en Orient: le jaune Or. John Auguste Sutter, le glorieux aventurier de Blaise Cendrars: mort pour l'Or et par l'Or. Dans les pyramides égyptiennes et dans les tombeaux des pirates de la mer des Caraïbes: de l'Or. La panique des dernières semaines dans les grandes capitales monétaires: La panique de l'Or.

Or, l'Or a enfanté l'Ordure. L'Or produit aujourd'hui l'ordure et l'Or achète l'ordure. Le Plastique a remplacé désormais le métal le plus précieux pour signifier la grandeur, la noblesse, la sagesse, la beauté, la divinité. Le Plastique "fleurit" les morts comme les jeunes filles. L'Or sublimait la nature; le Plastique la dénature.

L'oeuvre magistrale de James Frazer qui est restée la bible des anthropologues avait pour titre "Le Rameau d'Or". L'Or embrassait la nature et la culture. Et que nous inflige-t-on aujourd'hui dans la Rotonde de

l'Université de Moncton: Des Champs Élysées de Plastique, des corbeilles de Plastique, des fleurs de Plastique, des perruches (Dieu merci, pas la mouette ou le pélican!) de Plastique, des guirlandes de plastique, le tout vert Plastique, jaune Plastique, rose Plastique.

L'explosif avec lequel les humanistes chargent les bombes destinées aux Ambassades Amé-

ricaines du monde entier s'appelle aussi "plastic" — Accident linguistique? Plutôt coïncidence sémantique. Les attentats au plastic contre la civilisation du Plastique seront moins meurtriers que l'arme que la dite civilisation a engendrée elle-même contre elle-même: le PLASTIQUE.

J. P. HAUTECOEUR

## RUMEURS

Venue de source non-officielle, une rumeur circule depuis le mois de décembre, à l'effet que le recteur obtiendrait un poste de juge à la cour du Nouveau-Brunswick et démissionnerait comme recteur au cours de l'été.

Cette fois-ci, de source quasi-officielle, on laisse entendre que l'actuel directeur du journal étudiant serait renvoyé de l'Université l'an prochain. Inutile de mentionner que l'équipe de l'Insecte est sur la défensive et qu'elle contre-attaquerait si une telle rumeur s'avérait vraie. Il est facile de couper une tête mais non vingt-cinq; cela ressemblerait trop à un massacre semblable à la déportation.

L'équipe

**EXPOSITION**

EXPOSITION  
EXPOSITION  
EXPOSITION  
EXPOSITION

**EXPOSITION  
EXPOSITION**

EXPOSITION  
EXPOSITION  
EXPOSITION  
EXPOSITION

**EXPOSITION**



Découpez la ligne pointillée et conservez comme relique.

Du 17 avril au 15 mai, il se tiendra dans le sous-sol de la bibliothèque de l'Université de Moncton, une exposition groupant quatre (4) jeunes artistes étudiant à la mention beaux-arts.

Si nous considérons le climat dans lequel les artistes francophones oeuvrent, cette manifestation fait preuve, non seulement de primauté, mais également de volonté. C'est pourquoi il ne faudrait

pas s'attendre à une exposition typiquement acadienne; ceci nous aurait forcés à faire plusieurs concessions au régionalisme et à l'imagerie; à l'anecdote et à la commercialisation.

Notre recherche s'inscrit plutôt dans un courant général de l'art tel qu'il est pratiqué à l'échelle mondiale.

— L'art a toujours été considéré comme le bon vent régénérant, ou, comme un témoignage d'une civilisation consciente d'elle-même et de son progrès. Cette exposition est donc un signe avant-coureur et de bonne augure, car l'art est plus qu'une manifestation; elle est une mesure.

— Nous vous invitons et tenons à votre présence comme à celle d'un important témoin.

hermégilde chiasson  
margaret gauvin

pierrette lanteigne  
andré therriault

# Dans les journaux ces derniers temps

## MacLean

### LA GRÈVE

Le magazine MacLean du mois d'avril 1968 affichait en première page sous le titre Événements: "Cinq jours de révolution à Moncton". C'est ainsi qu'une page était dédiée à l'Université de Moncton. Le reportage en question décrivait les douze jours de grève qui se sont déroulés sur notre campus.

"L'Acadie, c'est fini. La déportation, c'est le passé. Ce qui compte, c'est le présent." Jacques Guay introduisait le sujet par cette affirmation. Il mentionnait entre autre une déclaration du président, Ronald Lebreton: "Nous avons tous le même but: que les frais de scolarité n'augmentent pas et ILS N'AUGMENTERONT PAS. Nous voulons une réponse affirmative du gouvernement et si nous ne l'obtenons pas, on n'a pas fini d'entendre parler de nous." Il soulignait un message du Père Pérez prononcé devant les étudiants durant le conflit: "Si la génération qui vous a précédée est une génération perdue, votre génération est une génération combattante."

L'article mentionnait aussi le résultat de la rencontre entre le gouvernement et l'administration de l'Université au cours de la soirée de jeudi, le 22 février: "Plusieurs centaines d'étudiants et de professeurs reçoivent froidement le recteur qui, de toute manière, n'a pas grand chose à leur communiquer: Les autorités provinciales étudient la question."

Les paroles d'un chauffeur de taxi de Moncton résumaient l'article "avec son accent anglais et son vieux français, (...): Les Anglais avaient de l'étude. Les Français en avions pas. Les étudiants, quoi qu'ils pensent, qu'ils le disent."

### TÊTE DE PORC

En dernière page de ce même journal, on pouvait lire une colonne intitulée "Tête de porc et droits de l'homme". L'article décrivait la marche sur l'hôtel de Ville et l'attitude du maire devant cette manifestation. "C'est pour répondre à une si gentille attitude que deux québécois de l'Université de Moncton se rendirent chez lui, sonnèrent à sa porte et lui remirent, joliment emballée dans une boîte contenant leurs meilleurs vœux, une tête de porc."

On peut comprendre le cynisme de la conclusion: "Incidentement, cette semaine-là, Moncton fêtait justement la bonne entente entre les deux races."

### L'INSECTE

Enfin, pour clôturer le tout, le Magazine dédiait une colonne à l'Insecte: "Remplacer l'Évangéline par l'Insecte." La colonne citait certaines parties du dernier numéro de l'Insecte et déclarait: "Si on l'en croit, l'Insecte n'a pas fini de vibrer aux oreilles des rédacteurs de l'Évangéline."

## Le Soleil

Le journal "Le Soleil" de Québec, un journal bien français, semble porter une grande attention à la minorité francophone du N.-B. M. Benoît Routhier, journaliste au Soleil et auteur d'un article paru le 6 janvier, "Le Nouveau-Brunswick possède sa patente", a fait plusieurs reportages sur le mouvement de réveil des étudiants acadiens à Moncton. L'un de ces articles s'intitulait "À Moncton, une grève qui signifie une révolution contre la situation injuste dévolue aux Acadiens" (Le Soleil, vendredi le 1er mars 1968).

À partir du 26 mars 1968, une série de dix articles paraissait sur la situation des minorités francophones du Canada. Trois de ces articles parlaient des possibilités de développement des francophones du N.-B. et de leur situation actuelle. L'absence du bilinguisme dans la région de Moncton, et le fait qu'anglophones et francophones sont incapables de se glisser dans la peau l'un de l'autre, sont une source de conflits.

Ainsi "Le Soleil", d'une manière des plus objectives, fait connaître à l'extérieur de notre province la situation précaire de la minorité francophone du N.-B.

## L'Évangéline, Le Quotidien Français des Maritimes

Depuis deux ans, nous avions repris espoir pour notre journal français, l'Évangéline. Ce n'est pas que le progrès réalisé était considérable, mais il y avait quand même certaines actualités qui nous parvenaient à travers un brouillard de nécrologies et d'annonces de mariage, en provenance de St-Poussière ou Port-au-Mort. De plus, la rédaction du journal avait enfin trouvé le secret de publier des nouvelles, au moins fraîches d'une semaine.

Ce n'est pas tout! On ambitionnait. Un bon matin, apparut une fleur, un bijou de journalisme, une Colonne de Gauche qui osait, par l'intermédiaire de la plume critique de M. Alain Gheerbrant, faire penser les lecteurs, les réveiller à ce qui se passe autour d'eux; ses questions étaient pour le moins intéressantes.

Propos fatal pour M. Gheerbrant! Car dans ce coin endormi du monde, reconnu pour son ignorance légendaire, il n'est jamais question de savoir, de connaître, exception faite peut-être pour le dernier cancan de Radio-Comme. C'est pourquoi, la direction de "l'Évangéline" eut tôt fait de remettre la Colonne de Gauche dans des mains plus "gauches". Et encore une fois, nous avons le plaisir d'être entretenus, à tous les jours, par les ruminations traditionnelles sur notre glorieuse patrie. Maintenant, nous pouvons nous endormir sereinement, avec l'assurance que nous n'avons pas "fait fausse route", que la PATENTE et le GRAND CHARLES veillent sur nous; après deux cents ans d'attente, on nous affirme: "Ce n'était pas un rêve..."

Peut-on oser demander à quoi servira l'aide de France. Jusqu'ici, nous en avons la preuve: ce que l'Évangéline reçoit, elle ne sait pas s'en servir. À quoi bon des nouvelles presses, si l'on s'en sert pour véhiculer l'histoire ternie d'un peuple à bout de souffle, fatigué d'en avaler. De grâce, Messieurs, sauvez-nous de la renaissance acadienne, avant qu'elle nous tue.

Paul-Eugène LeBlanc

## Oui au Syndicat!

Depuis quelques semaines, les employés de l'Université de Moncton — manoeuvres et employés de bureau — ont commencé à faire des démarches en vue de se grouper en syndicat affilié au Syndicat Canadien de la Fonction Publique; mais il semble que certaines personnes au service de l'Administration de l'Université veulent briser un tel mouvement, mouvement qui, au XXe siècle, est tout à fait naturel et prévisible dans la société capitaliste qui nous entoure.

Nous croyons qu'il est nécessaire que les ouvriers se groupent en syndicat pour plusieurs raisons dont les majeures sont la sécurité de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail. Nous n'affirmions pas que les conditions de travail à l'Université sont médiocres, mais nous osons dire que les employés sont soumis aux bonnes grâces de l'employeur, c'est-à-dire, que l'employeur peut congédier n'importe quel employé sans raison valable.

Le plus grand avantage au groupement syndical est le facteur de force collective qui, par voie même de son existence, assure la protection des droits de l'employé.

Nous devons mettre en garde les employés contre une forme de syndicat, le syndicat-maison, qui est simplement une association anti-syndicale qui vise à placer la direction du syndicat entre les mains d'un fonctionnaire au service de l'administration.

Ronald Cormier.

## Notre petit De Gaulle à nous...

En 1958, lors de sa campagne électorale, De Gaulle prononça ces paroles célèbres: "Français, Françaises, l'Algérie est française et elle demeurera française sous mon gouvernement".

En 1962, De Gaulle accordait l'indépendance à l'Algérie...

En 1968, lors de sa campagne électorale, Trudeau prononça ces paroles célèbres: "Canadiens, Canadiennes, il n'y a qu'une nation au Canada et jamais cette nation se séparera sous mon gouvernement".

En 1972... ?

# COMMISSION D'ENQUÊTE RICHARD

L'ex-président de l'A.E.U.M., pour la saison estivale 1967, n'a pas rempli sa fonction proprement, malgré tous les pouvoirs et la confiance que les étudiants lui avaient conférés à l'élection. Pour "débrouiller" ses activités, la Commission d'enquête Richard fut formée!

### Mandat de la Commission

"Lors de la réunion du conseil d'administration de l'A.E.U.M. Inc., le 20 septembre 1967, une motion fut votée à l'effet qu'une enquête soit faite pour déterminer dans quelle mesure l'ex-président de l'A.E.U.M. avait rempli le mandat que lui avait conféré le dit Conseil concernant son emploi pendant la saison estivale de 1967." (Commission Richard p.1) En d'autres mots, "de voir dans quelle mesure il avait rempli ses responsabilités en tant que président de l'A.E.U.M." (Commission Richard p.2) "La première partie consiste à dégager (...) le mandat (...) donné à l'ex-président (...) et ce qu'il avait

accompli comme travail. La seconde partie étudie l'administration (...) le salaire de l'ex-président et toutes autres transactions. Comme dernière partie, les membres de la commission ont cru bon ajouter certaines recommandations (...) quant à l'emploi (...) du président de l'A.E.U.M." (Commission Richard p.4). Les recommandations stipulent un contrat de travail signé par le président, qui conserverait un dossier de ses activités et dont le mandat serait établi par un comité et approuvé par le conseil d'administration. En plus, une firme de comptabilité serait embauchée durant l'été. Les représailles? l'exécutif de l'A.E.U.M., chose plutôt rare, s'en occupe.

L'ex-président devra rembourser quelque \$400.00 qu'il s'était payé de trop, dette dont il s'est porté garant.

Cependant, on ne retrouve nulle part une conclusion définitive quant aux agissements de l'ex-président, lacune qui amoindrit considérablement la teneur du rapport.

On évite d'ailleurs très minutieusement tout mot accusateur. On ressent une certaine restriction chez les membres de la commission qui parlent bêtement de "dérèglements fâcheux de l'histoire". Quant aux escroqueries de salaire, on donne une simple référence: "Les rapports bancaires n'indiquent aucune anomalie dans le salaire de la secrétaire, Mme Léona Jones LeBlanc; quant au salaire de M. Thériault, l'ex-président, les résultats sont indiqués à l'annexe 4 du présent rapport." (Com-

mission Richard, page 8). Les chiffres mentionnés dans l'annexe 4 sont certes implicitement révélateurs, mais non explicites, et il semble que les membres crurent bon de ne pas expliquer. La commission, qui se devait de prendre position à la lueur des preuves réunies, légua cette tâche aux membres de l'Exécutif, froussards bien connus. Enfin, avec toutes ces hésitations, on en vient à se demander si l'A.E.U.M. Inc., association ayant droit à certains pouvoirs, exige de ses dirigeants un travail responsable et consistant.

Pour rendre justice à la masse étudiante, le dirigisme impotent devrait être "inéluctablement cité devant la collectivité pour subir la critique de ses positions" (André Lavoie). Les enquêteurs désignés pour ce faire, accusent l'ex-président, et l'évidence mise en cause dans ce

cas-ci, le prouve irresponsable. Il est nullement nécessaire de déterminer sa compétence et sa fermeté de travail, en d'autres mots de saccager sa personnalité. On s'arrête sur des faits.

Le souci d'impartialité n'exclut pas une prise de position basée sur des faits établis et des preuves révélatrices. Après la lecture du Rapport de la Commission d'Enquête Richard, il est facile de conclure que l'ex-président, élu pour le terme 1967-1968, n'a pas suivi les prérogatives qu'implique la présidence: il fut tout simplement irresponsable. Si la Commission a peur de telles affirmations, d'autres s'en occupent et n'hésitent pas à dénoncer ces méfaits aux lecteurs-étudiants, qui ont le droit de savoir.

Jean Pierre Blanchard,

# Rendre publiques les prises de décision L'exposé des prises de décisions doit-il être absolu ?

Théoriquement, il est très facile de donner dans l'absolu en parlant de la nécessité de rendre publique la prise de décision; pratiquement, il est difficile d'aller aussi loin. L'an dernier, certains gouvernements étudiants se sont posés, en conscience, de très sérieuses questions pour savoir s'ils devaient à certaines occasions procéder à la huis-clos, s'ils devaient posséder des fichiers confidentiels, s'ils devaient accepter des informations confidentielles provenant de l'administration, ou d'une autre source, ou s'ils devaient accepter de faire partie d'un comité dont le mandat permettait les procédures secrètes. De plus, une fois qu'une personne ou un conseil a toléré une exception à la politique du non-secret, ils se demandent s'ils sont conséquents et de quel droit ils demandent aux autres organes d'agir ouvertement.

Si la règle du non-secret est envisagée comme un critère inflexible et absolu pour la communauté académique, aucune exception à la règle ne peut être permise. Si, d'autre part, cette règle est préconisée parce que le libre échange d'information est essentiel à l'acquisition de la connaissance et à la participation à une communauté académique, alors la mesure de cette règle devient soumise au jugement des attitudes et des actions au lieu d'être une règle abstraite, exigeant une adhérence inconditionnelle. Y a-t-il une volonté consciente de la part des personnes qui prennent les décisions pour retenir ou divulguer à volonté l'information nécessaire au maintien de l'université ouverte?

De toute évidence, une université, qui est sur le point de décider de son expansion vers le nord ou vers le sud, ne devrait pas être tenue de prendre publiquement cette décision, dans notre société où la spéculation foncière est à la fois tolérée et encouragée. Deuxièmement, il y a certaines questions touchant à des individus qu'il est préférable de traiter à huis-clos. Mais ces réunions fermées et arbitraires peuvent aussi conduire à des assassinats de personnalités, spécialement dans le cas où l'opinion publique ne peut protester, en faveur de la personne touchée, et l'épée de Damoclès de l'expropriation, qui pend au-dessus de la tête des proprié-

res de terrains contigus au campus, n'est pas pour favoriser les bonnes relations entre la ville et le campus. Le respect des confidences n'existe que là où le secret n'est pas la règle.

Y a-t-il des façons d'évaluer le degré de publicité en l'absence d'une politique absolue? Oui. Premièrement, il est important d'évaluer l'attitude et l'esprit de l'organe concerné — que ce soit le sénat, le conseil des étudiants ou le bureau des gouverneurs. Y a-t-il un véritable effort pour transmettre toute l'information nécessaire à l'encouragement d'un gouvernement responsable et démocratique?

Deuxièmement, le fardeau de la preuve appartient-il à ceux qui veulent déclarer public un document ou une assemblée, ou à ceux qui veulent en interdire la publicité? La règle du non-secret exige évidemment que toutes les assemblées et les documents soient publics à moins qu'une juste cause ne soit donnée pour en interdire la publicité. Cela signifie aussi que lorsqu'un groupe décide clairement que le secret doit être gardé sur une question particulière, fidèlement aux buts de cet organe, la question du temps pendant lequel cette information sera gardée secrète, (un jour, une semaine, un mois, un an, dix ans) doit être réglée au moment où l'information confidentielle sera divulguée (un jour, une semaine, un mois, un an, dix ans).

On doit aussi songer à fournir certains renseignements pour fins de publication pour permettre à la population d'avoir une image aussi claire que possible de la nature de la question confidentielle et des raisons du secret.

À quels problèmes devra faire face une campagne anti-secrète?

Premièrement, on soutiendra que les universités n'ont pas pour fonction d'agir comme des gouvernements et qu'ainsi, les arguments en faveur d'une publicité complète (pour assurer le contrôle du gouvernement par ses électeurs) sont sans valeur. Une semblable riposte reflète une vue du gouvernement universitaire avec laquelle plusieurs d'entre nous sont en désaccord. Tous ceux qui sont les sujets de l'éducation doivent avoir la chance de contribuer au gouvernement de leur communauté académique.

Deuxièmement, un des arguments principaux des opposants à cette politique de publicité consiste à dire que la publicité peut être incorporée dans les règles à suivre mais non acceptées. Dans un tel cas, les décisions importantes et possiblement litigieuses ne seront plus prises dans les forums publics, mais se prendront lors de déjeuners ou de réunions non-officielles. (Faire campagne contre le secret est un peu comme se battre pour l'intégration raciale: on peut obliger légalement l'intégration mais on peut difficilement forcer les gens à vivre ou à accepter des cadres intégrés pour leur vie ou leur emploi.) Il vaut sûrement la peine de travailler à l'obtention d'une législation pour la publication des organes de décisions, mais on doit être conscient que la bataille législative est la plus facile. Le changement des attitudes demande beaucoup de temps et d'efforts. Nous sommes

habitués à vivre dans un pays où toutes les structures soi-disantes publiques comme le gouvernement, les affaires, les professions, l'éducation etc. sont imbibées de secrets. Parler d'un genre de publicité, comme celle dont on traite ici, implique parler d'un genre de direction gouvernementale et publique qui diffère de celle qui existe au Canada aujourd'hui.

Troisièmement, une assemblée publique ne signifie pas nécessairement la distribution d'information au sujet de cette assemblée qui fait du concept "ouvert au public" quelque chose d'utile. Il était d'usage d'annoncer et de faire une certaine publicité autour des assemblées. Il faut que les minutes de ces assemblées soient complètes et traitent des discussions importantes portant sur les politiques. Ouvert au public doit vouloir dire l'initiative prise dans la communication de l'information nécessaire aux personnes appropriées, et non seulement la levée des interdictions et des restrictions.

Il serait naïf d'affirmer qu'au cours des prochaines années, les politiques et les attitudes vis-à-vis des prises de décisions publiques évolueront sans difficultés dans les universités canadiennes. À l'heure actuelle, nos universités servent les besoins d'une économie de consommateurs privés et un état de services. On se rend peu compte de la nécessité pour nos institutions d'éducation de servir les besoins du peuple qui désire prendre le contrôle sur sa vie et ses institutions. La question qu'on vient d'aborder n'est qu'une première étape dans la mise en question de la fonction de l'éducation dans notre société.

Daug Ward,  
Ex-Président de l'U.C.E.

**agissons  
agissons  
agissons  
agissons  
agissons  
agissons  
agissons**

(Suite de la col. 4)

nier, résidant à Lafrance, a renoncé à ces consolations! Pas de privilèges pour les curés! Ce qui ne veut pas dire que le Père Allen n'est pas au service de tous les membres de la colline universitaire. Son bureau est situé dans l'édifice des sciences au local D-216.

Mais pourquoi un prêtre en résidence? Sommes-nous encore dans un petit séminaire? Le prêtre est-il là pour nous surveiller et essayer de nous convertir? Je ne pense pas qu'ils soient nombreux ceux qui voient ainsi notre présence en résidence. Ce n'est pas sans certains désavantages, vous le savez bien, que nous demeurons en résidence étudiante. Mais nous le voulons parce que nous aimons vivre avec les étudiants. C'est là notre principale raison. On a souvent reproché au prêtre de vivre loin de la vie réelle, loin de ceux qu'il doit servir et ainsi de la méconnaissance. Les aumôniers de l'Université, en accord avec l'administration et encouragés par l'attitude amicale des étudiants, veulent vivre le plus possible en plein milieu étudiant. Pourquoi? Pour mieux connaître la vie de l'étudiant, communier davantage aux valeurs de la jeune génération, connaître les personnes et non des numéros, afin d'être plus compréhensifs, plus disponibles. C'est pour cela que le Père Allen chambre à Lafrance, que le Père Jean-Guy Gagnon demeure en ville, et que moi-même, toujours le plus chanceux! je possède mes quartiers généraux à Lefebvre.

Pour les mêmes raisons, nous cherchons à prendre nos repas, aussi souvent que possible, à la cafétéria de l'Université ou dans un petit restaurant avec des collègues étudiants ou professeurs, nous nous rendons assez fréquemment chez Lerontin, au Ciné-Minuit, à l'aréna, parfois à la taverne (mais n'en parlez à personne!). C'est aussi pour cela que nous aimons nous récréer avec nos amis de l'Université, que nous aimons suivre et vivre les événements politiques, culturels et sociaux du campus. En nous plongeant ainsi dans la vie de cette cité universitaire que nous aimons, nous croyons sincèrement que vous nous aiderez à devenir chaque jour davantage des hommes et des prêtres de notre temps, et qu'ainsi, il nous sera possible d'apporter une meilleure contribution au milieu universitaire de Moncton.

Amicalement,  
Fernand Arsenault, c.s.c.,  
prêtre de la Comm. chrét.  
universitaire

## Texte Biblique

"Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui lance la première pierre." Jésus-Christ.

En ce temps-là, sur un petit campus, un petit comité disciplinaire conjoint se croyait le nombre du monde. Les docteurs de la loi, détenteurs de leurs pouvoirs directement de Dieu, s'installèrent, ou c'est bien cela, s'installèrent dans leurs fauteuils (ne confondant pas avec cercueil).

Or, il arriva en cet endroit qu'une grande pécheresse fut amenée devant eux: elle avait été prise dans l'ascenseur qui donnait accès au deuxième plancher du parvis des hommes du temple de Solomon. Alors vint Daniel, homme bon et juste, de la tribu des "bibites" (les maudits insectes). Et l'esprit de Dieu l'accompagnait.

Lorsque ce saint homme parut devant le sanhédrin, son calme et sa majesté provoquèrent une telle fureur parmi les docteurs de la loi, que ceux-ci, excités par l'esprit malin, se mirent à vociférer des injures à l'égard de ce saint homme. Mais lui, ne perdant pas son calme, leur déclara: "Que le calme soit sur la furie de vos âmes et laissez opérer la justice divine. N'est-il pas écrit dans le livre des psaumes: si ton ennemi t'accable, retire-toi, toi et les tiens; car les flammes de la justice divine engloutiront le petit comité conjoint."

Alors, la paix descendit sur le sanhédrin comme un souffle venu de l'Orient qui échevelle une baie bleue. Et, pendant que l'astre du jour flaitait la terre ingrate de quelques rayons d'amour, le chant d'un oiseau fit frissonner l'air pur du jour pour se mêler doucement, doucement à la voix chaude et rassurante du saint homme. Et l'on raconta de par tout le pays qu'il avait parlé pendant cinq jours et cinq nuits.

Et les docteurs de la loi reconnurent dans la pécheresse une âme juste et pure, mais lui conseillèrent de quitter les saints ordres de petites conseillères de Jésus (qui du reste ne sera connu que très longtemps après).

La Rédaction.

## — OPINIONS DU LECTEUR —

### L'Aumônier et le problème féminin

### Pourquoi un curé au Pavillon Lafrance ?

M. le rédacteur,

Pourquoi le Père Allen Dufour habite-t-il le Pavillon Lafrance? C'est une question que certaines personnes se posent sur le campus. Surtout depuis que le Père Allen a eu la surprise agréable, l'autre soir, de recevoir à sa chambre de Lafrance la visite d'un petit groupe d'étudiants parmi lesquels se trouvait une gentille habitante du pavillon voisin! Surprise agréable en effet car je sais, moi, et d'autres aussi... si elles peuvent être gentilles et charmantes les habitantes de Lefebvre. Mais malheureusement, mesdemoiselles, les gars de Lafrance ne peuvent pas vous recevoir à leur chambre. Ils aimeraient bien ça, vous le savez! mais les conditions ac-

tuelles ne le permettent pas. Et devant cette situation, tous les habitants de Lafrance sont sur le même pied. L'aumônier comme les autres. Nous n'accepterons pas, même pour des raisons pastorales, de privilèges spéciaux. Sur ce point, les trois aumôniers ont toujours été parfaitement d'accord avec le directeur du Pavillon Lafrance, bien qu'aucune entente écrite n'existe à ce sujet.

On a parlé passablement, ces derniers jours, qu'une étudiante s'était rendue à la chambre du Père Dufour avec un groupe d'étudiants. Le Père Dufour attendait les étudiants mais n'avait pas demandé cette présence féminine! L'étudiante s'est rendue chez le Père Allen en pensant qu'il avait, en tant qu'aumônier et professeur, le privilège d'accueillir chez-lui des gens du "sexe faible"! — (Que le Comité des droits de la femme veuille bien me pardonner cette expression! Ça m'a échappé!) — C'est regrettable, mais, de la façon dont la résidence est construite et pour mieux vivre la situation des étudiants, l'aumônier (Suite à la col. 5)



Les personnages évoqués dans ce numéro sont fictifs et ont été choisis au hasard. Toute ressemblance avec des personnages vivants ou décédés ne peut être que fortuite et n'engage en rien la direction, ni les rédacteurs de l'Insecte.

Ceci est un message secret et, comme nous ne voudrions pas qu'il finisse par tomber dans des mains malencontreuses, nous vous suggérons de le mémoriser et de vous détruire ensuite.

Les droits de reproduction des articles de ce numéro sont la propriété exclusive de l'Insecte et de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, possèderaient une parenté avec ces adorables petites bêtes.

L'Insecte vous rappelle que, dans un mois, les Maringouins seront parmi nous. Faites-vous piquer et ressentez la jouissance de voir un petit animal se gorger de votre sang, qu'il dégustera à votre santé; un Maringouin bien nourri, c'est si joli.

L'Insecte vous souhaite une bonne vacance, une bonne année, une bonne semaine de rattrapage, une bonne moyenne, un bon emploi d'été pour défrayer vos frais de scolarité et un retour à l'Université "hyperactif" en septembre.